REPUBLIQUE DU BURUNDI

PROVINCE DE KIRUNDO
COMMUNE BUSONI

Séance de discussions et réflexions thématiques

PLAN COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE (PCDC) DE LA COMMUNE BUSONI

2008-2012

Busoni, Commune où la population à accès aux soins de santé, le taux de scolarisation élevé, habitant décent avec production suffisante et sécurité alimentaire assurée.

Elaboré avec l'appui du :

PROJET D'APPUI AU DEVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE ET SOCIAL

Agence de Facilitation **APRODEC**

Version finale

Tables des matières

0. Introduction.....1
1. Le cadre de travail 1
2. Objectifs de l'élaboration du PCDC.....1
3. Cadre du Plan Communal de Développement Communautaire (PCDC).....2
I. Démarche méthodologique.....2
I.1. L'approche.....3
I.2. Le processus.....3
I.2.1. La phase préparatoire.....3
I.2.2. Le diagnostic participatif de la commune.....4
I.2.3. La collecte des données secondaires 4
I.2.4. La collecte des données primaires.....5
I.2.5. Atelier de synthèse au niveau communal 6
I.2.6. Atelier des réflexions thématiques.....6
II. Présentation de la Commune.....7
II.1. Situation géographique et traits physiques.....7
II.2. Structures administratives.....7
II.3. Profil du personnel de la commune et organigramme.....8
II.4. Situation socio- démographique 8
II.4.1. Les données démographiques 8
II.4.2. Les groupes particuliers (rapatriés ; déplacés ; ...) 11
III. Diagnostic de la commune.....12
III.1. Etat des lieux 12
III.1.1. L'habitat 12
III.1.1.1. L'habitat moderne 13
III.1.1.2. L'habitat semi-moderne 13
III.1.1.3. L'habitat traditionnel 13
III.1.2. Les secteurs sociaux.....14
III.1.2.1. Education et formation 14
III.1.2.2. La Santé 25

III.1.2.3. Eau et assainissement 31
III.1.2.4. Justice, cohésion sociales et structures communautaires.....33
III.1.2.5. Les groupes socio-culturels 36
III.1.3. Secteurs économiques 39
III.1.3.1. Agriculture.....39
III.1.3.2. L'élevage 44
III.1.4. Les voies de communication 56
III.1.5. Le réseau des services 56
III.1.6. Le secteur énergétique 57
III.1.7. Analyse des intervenants dans la commune 58
III.1.7.1. Les associations et groupements œuvrant dans la commune 58
III.1.7.2. Les intervenants externes à la commune 58
III.1.8. Les finances communales …….. 59
III.1.8.1. Les principales sources de recettes et postes de dépenses 59
III.1.8.2. La ventilation du budget communal (Pas de données).....60
IV. Analyse de la problématique du développement de la commune : des potentialités et des contraintes au développement 60
IV.1. Rappel des atouts et potentialités de la commune 60
IV.1.1.Une population jeune et laborieuse et aujourd'hui paisible 60
IV.1.2. Des ressources naturelles variées 60
IV.2. Rappel des contraintes et des problèmes de la commune 60
V. Orientation stratégiques et vision de la commune 63
V.1. Rappel des orientations stratégiques de développement d'un pays 63
V.2.Vision de la commune 64
V.3. Formulation des orientations stratégiques de développement de la commune.....64
V.4.Formulation des résultats et actions à mener en fonction des projets identifiés.....65
VI. Planification financière et durée des projets 69
VII. Mécanisme de mise en oeuvre, de suivi- évaluation et d'actualisation du PCDC.....81
VII.1. La mise en oeuvre du PCDC.....81
VII.1.1. Phase organisationnelle 81
VII.1.2. Phase opérationnelle 81

VII.2. Evaluation finançière de la stratégie de mise en oeuvre et du suivi- évaluation du plan 82
VII.3. Suivi- évaluation du plan 82

Liste des tableaux

Tableau n°1 : Population par tranche d'âge en 2005 10
Tableau .n°2. Population active et population à charge …….....10
Tableau n°3 : Evolution de la population de la commune Busoni…….....11
Tableau n°4 : Données démographiques dans les sites de la commune Busoni.....12
Tableau n°5. Disponibilité des matériaux locaux de construction ….....14
Tableau n°6 : Etat des infrastructures et commodités à tous les niveaux…….....14
Tableau n°7 : Effectif des enfants inscrits en 2008- 2009 dans l'enseignement préscolaire...15
Tableau n°8 : Nombre et capacité d'accueil des EP.....16
Tableau n°9 : Evolution des effectifs de l'AS 2003-2004 à 2007- 2008.....18
Tableau n°10. Nombre et capacités d'accueil des écoles secondaires 20
Tableau n°11 : Situation du personnel enseignement dans la commune par sexe.....20
Tableau n°12 : Situation du personnel de santé en 2008 dans la Commune de Busoni……...26
Tableau n°13. Données épidémiologiques 27
Tableau n°14 : Etat des infrastructures …….....28
Tableau n°15 : Taux de fréquentation et capacités d'accueil……29
Tableau n°16 : Répartition des sources aménagées sur les Collines 31
Tableau n°17 : Desserte en eau potable……..... 32
Tableau n°18 : Réseaux d'adduction d'eau.....33
Tableau n°19 : Situation des affaires portées au tribunal en 2007….....34
Tableau n°20 : situation des affaires portées au tribunal en 2008…….....34
Tableau n°21 : Statistiques sur les enfants vulnérables et les handicapés dans la commune...36
Tableau n°22 : Statistiques sur les cas des violences sexuelles et les veufs dans la commune…….....36
Tableau n°23 : Infrastructures sportives…….....38
Tableau n°24 : Infrastructures culturelles…….....38
Tableau n°25 : Production comparative des cultures dans la commune et production totale de la commune par rapport à la production de la province…….....40
Tableau n°26 : Effectif des animaux de la commune Busoni…….....45

Tableau n°27 : Proportion des animaux élevés par commune et par espèces.....46
Tableau n°28 : Bulletin vétérinaire établi pour la commune Busoni.....46
Tableau n°29 : Situation des infrastructures d'élevage…….....47
Tableau n°30 : Situation de l'artisanat de production…….....49
Tableau n° 31 : Situation de l'Artisanat de service……49
Tableau n° 32 : Statistiques sur la production piscicole dans la commune Busoni……53
Tableau n°33 : Les boisements artificiels …….....54
Tableau n° 34 : La répartition des 712 ha de boisements artificiels.….....54
Tableau n°35 : Intervenants externes à la Commune……...58
Tableau n°36 : recettes de la Commune au cours des cinq dernières années……...59
Tableau n°37 : Dépenses communales pour les cinq années……59
Tableau n°38 : Objectifs du millénaires pour le développement……..63
Tableau n°39 : Résultats et actions correspondants aux projets retenus……...64
Tableau n°40 : Analyse thématique des problèmes liés à l'éducation……..69
Tableau n° 41 : Analyse thématique des problèmes liés à la santé……..70
Tableau n° 42 : Analyse thématique des problèmes liés au VIH/SIDA……...72
Tableau n° 43 : Analyse thématique des problèmes liés à l'eau potable et à l'assainissement.....73
Tableau n° 44 : Analyse thématique des problèmes liés à l'habitat…….74
Tableau n° 45 : Analyse thématique des problèmes liés à l'agri- élevage et à l'environnement……....75
Tableau n° 46 : Analyse thématique des problèmes liés au mauvais état des pistes rurales…76
Tableau n° 47 : Analyse thématique des problèmes liés à la gouvernance……...77
Tableau n° 48 : Analyse thématique des problèmes liés à la gouvernance économique……..78
Tableau n° 49 : Analyse thématique des problèmes sociaux……79
Tableau n° 50 : Analyse thématique des problèmes liés aux sports et à la culture……..80

Sigles et abréviations

AGR	: Activité génératrice de revenu
APRODEC	: Association pour la promotion du développement communautaire
CCC	: Communication pour le Changement du Comportement
CAM	: Carte d'Assurance Maladies
CCDC	: Comité Colline de Développement Communautaire
CDC	: Comité de Développement Communautaire
CDS	: Centre De Santé
CSLP	: Cadre Stratégique de Croissance et de Lutte contre la Pauvreté
Coco	: Collège Communal
DP	: Diagnostic Participatif
DPAE	: Direction Provinciale de l'Agriculture et de l'Elevage
DPS	: Direction Provinciale de la Santé
EP	: Ecole Primaire
FAO	: Food and Agriculture Organization
HCR	: Haut Commissariat des Réfugiés
IEC	: Information, Education et Communication
MARP	: Méthode Accélérée de Recherche Participative
OMD	: Objectifs du Millénaire pour le Développement
ONG	: Organisation Non Gouvernementale
PCDC	: Plan Communal de Développement Communautaire
PRADECS	:Projet d'Appui au Développement Communautaire et Social
PRASAB	: Programme de Réhabilitation du Secteur Agricole au Burundi
PVVS	: Personnes Vivant avec le VIH/SIDA
RCE	: Régie Communal de l'Eau
RCN	: Conseil Norvégien pour les Refugies
REGIDESO	: Régie de production et de distribution d'eau et d'électricité
SOGESTAL	: Société de Gestion des Stations de Lavage
SIDA	: Syndrome d'Immuno- Déficience Acquise
UNICEF	: Organisation des Nations Unies pour l'enfance et l'Education

INTRODUCTION

La Loi Communale du 20 avril 2005 préconise la décentralisation et confirme la volonté du Gouvernement de donner une place de choix aux collectivités locales dans le développement du pays. Elle se caractérise en outre par la mise en place des organes consultatifs, l'autonomie financière et l'établissement des prévisions financières pour les collectivités territoriales.

Les principaux instruments de planification adoptés par le Gouvernement du Burundi que sont le Programme du Gouvernement 2005-2010, le Cadre Stratégique de Croissance et de Lutte contre la pauvreté (CSLP), l'Etude prospective Burundi 2025 ainsi que les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) réservent également une place importante à la décentralisation (meilleur moyen d'atteindre les populations les plus pauvres et d'asseoir une programmation locale participative) et au développement communautaire.

La mission assignée aux élus locaux dans le cadre de la décentralisation est notamment celle de promouvoir le développement de leurs communes. C'est dans cette perspective que la loi prescrit que la commune élabore son plan de développement communautaire en harmonie avec les orientations nationales.
Chaque commune doit donc disposer d'un Plan Communal de Développement Communautaire qui lui servira d'outil d'orientation et d'actions de développement pris en main par les populations elles-mêmes.

1. Le cadre de travail

Dans le processus de décentralisation reconnue à la commune par la loi communale du 20 Avril 2005 en son article 13, alinéa 7, le gouvernement du Burundi est appuyé par la Banque Mondiale via le PRADECS dans l'élaboration du plan communal de développement communautaire de la commune Busoni.

Pour gagner ce pari, le PRADECS a confié à l' Agence de facilitation « APRODEC » l'organisation des différents ateliers d'élaboration du PCDC de la Commune Busoni et la rédaction du présent rapport.

2. Objectifs de l'élaboration du PCDC

Le présent PCDC vise à mettre à la disposition du Conseil Communal et de tout autre partenaire, un véritable outil d'orientation et d'actions de développement proposé à l'issue d'un diagnostic participatif. Il vise à élaborer une stratégie et des actions concrètes de développement socio-économique capables de transformer dans le court et moyen termes, la qualité de vie des populations.

3. Cadre du Plan Communal de Développement Communautaire (PCDC)

Le PCDC fait référence aux documents de planification existants, documents de politique sectorielle des ministères et aux documents de planification stratégique nationale (CSLP, OMD,…). En outre, le plan PCDC doit être une traduction de la volonté collective des populations et des acteurs institutionnels de la Commune mais également s'intégrer dans la dynamique structurante du développement provincial et national.

Comme le PCDC est un cadre d'orientation stratégique traduisant la vision, les ambitions, les préférences et la volonté politique du Conseil Communal, sa mise en œuvre et son suivi- évaluation doivent être caractérisés par une approche participative associant la population à la base, les services déconcentrés et les organisations de la société civile. La démarche méthodologique empruntée sera développée au chapitre suivant.

I. DEMARCHE METHODOLOGIQUE

Le principe fondamental qui a guidé l'équipe de facilitation est « formation-actions » à travers toutes les phases d'élaboration du présent PCDC afin de répondre au souci de confier au Comité Communal de Développement Communal la tâche de suivi et de réadaptation du PCDC.

Le processus d'élaboration du Plan Communal de Développement Communautaire de la commune Busoni a été conduit par l'équipe communale de planification mise en place par le Conseil Communal avec l'accompagnement technique de l'Agence de facilitatrion APRODEC.

Pour mener ce travail à bon port, les équipes ont suivi une méthodologie basée sur la responsabilisation et la participation active des populations de la commune. Cette méthodologie s'est inspirée du Guide National Pratique de Planification Communale validé par le Gouvernement du Burundi au cours du deuxième semestre de l'année 2007.

I.1. L'approche

L'approche méthodologique visait à :

- responsabiliser la population de son propre développement ;
- gérer rationnellement les ressources de la commune ;
- élaborer les plans d'actions annuels de la commune en tenant compte des besoins des différentes couches socioprofessionnelles ;
- doter la commune d'un cadre formel pour l'élaboration annuelle des actions de développement ;
- doter la commune d'un outil de négociation avec les partenaires au développement ;
- garantir la synergie entre les acteurs locaux de développement tant du secteur public que du privé.

- Permettre à la Commune d'organiser une autoévaluation des activités à mi- parcours

I.2. Le processus

La démarche méthodologique a suivi un processus en cinq phases, elles - mêmes subdivisées en 15 étapes. Ces phases sont les suivantes :

- La phase préparatoire ;
- La phase de l'analyse diagnostique de la commune ;
- La phase de la formulation de la vision, des orientations stratégiques et des objectifs spécifiques
- La phase de la programmation
- La phase de la validation

I.2.1. La phase préparatoire

La phase préparatoire a eu lieu à partir du mois de mars 2008 et s'est déroulée en trois étapes à savoir la prise de décision par les instances habilitées, la campagne d'information et la mise en place et formation de l'équipe d'animation ;

i) La prise de décision par les instances habilitées :

L'élaboration du Plan Communal de Développement Communautaire a été le résultat d'un partenariat entre plusieurs parties prenantes dont les plus importantes pour le déclenchement ont été la commune et l' Agence de Facilitation « APRODEC ». Il a fallu donc que les deux parties se mettent ensemble pour partager la même compréhension du processus et du rôle de chaque acteur dans ce travail. A la suite de cette rencontre, le Conseil Communal s'est réuni notamment pour assurer une convergence de la compréhension par tous les membres de l'importance d'un plan Communal de Développement Communautaire et de s'engager pour la sensibilisation et l'information de la population pour la participation active au processus. Le Conseil Communal a du même coup désigné l'équipe technique communale chargée de l'élaboration du PCDC et du côté de l'équipe d'appui, cette étape a permis de :

- rassembler une documentation de base sur la commune ;
- élaborer des fiches de collecte de données ;
- identifier les personnes, les groupes de personnes, les services et institutions indiqués afin d'avoir des données fiables ;
- élaborer et convenir sur un calendrier de travail pour tout le processus avec les différents partenaires impliqués dans le processus (les autorités communales et l'Agence de facilitation APRODEC).

ii) La mise en place et la formation de l'équipe communale.

Sur proposition du Conseil Communal, l' Administrateur a mis sur pieds une équipe constituée de 11 membres provenant des divers services de la Commune et appuyée par des membres du Conseil communal. Cette équipe a reçu une information - formation par l'Agence de facilitation. La formation se faisait dans l'action et portait sur la conduite du processus d'élaboration du PCDC. L'équipe a reçu un support théorique avant le début des travaux sur terrain.

iii) L'information et la sensibilisation

Elle s'est déroulée en deux phases. Au cours de la première phase, l'administration communale (l'administrateur communal lui-même et son conseiller technique chargé du développement communautaire) a tenue une réunion à l'intention des échelons inférieurs de l'administration (chefs de zone et chefs de collines ainsi que les personnes chargées de la sécurité) pour l'informer sur le bien fondé et les exigences du processus d'élaboration d'un Plan Communal de Développement Communautaire. La deuxième phase a été menée par ces chefs de collines et l'équipe communale de planification mise en place auprès de la population des différentes collines. Le message était centré sur l'importance de la participation active de la population aux travaux d'élaboration du PCDC.

I.2.2. Le diagnostic participatif de la Commune

Après environ un mois et demi de préparation aussi bien au bureau que sur terrain, la phase consacrée au diagnostic a démarré en Avril 2008 avec la collecte des données secondaires d'abord et la collecte des données primaires au cours des réunions en assemblée générales organisées au niveau des collines de recensement, des ateliers organisés au niveau des zones et de la commune ensuite. Après le premier atelier de synthèse organisé au niveau communal, des réflexions thématiques ont suivi et se sont clôturées au mois de juillet 2008.

- **La collecte des données secondaires :**

Cette étape a consisté à rassembler toute la documentation existante sur la commune, à recueillir des informations auprès des personnes compétentes et des services (gouvernementaux, projets, agences des Nations Unies, ONG, etc) en vue de dresser un état des lieux de la commune. Les secteurs les plus importants de la vie de la commune ont été ciblés. Il s'agit principalement des aspects socio-démographiques et habitat, de l'agriculture et l'élevage, de la foresterie et de l'environnement , du développement rural comprenant l'hydraulique et l'électrification rurales, l'éducation formelle et non formelle, les services de santé, les voies de communication, etc. Les intervenants dans la commune ont aussi été identifiés ainsi que leurs approches et domaines d'activités.

Des fiches, élaborées pendant la phase de préparation, ont été utilisées par l'équipe de planification communale. Certaines données disponibles ont été exploitées pour la bonne préparation et conduite de la collecte des données primaires d'abord et pour l'élaboration du plan communal de développement communautaire ensuite.

- **La collecte des données primaires**

Cette étape, qui a été la plus longue et la plus ardue, a consisté à collecter des données qualitatives selon la Méthode Accélérée de Recherche Participative (MARP).
Elle consistait à:

- organiser et conduire des séances d'animation sur les 41 collines que compte la Commune Busoni. Toute la population active de la colline était invitée à ces séances pour s'exprimer sur les atouts et potentialités qui peuvent servir de catalyseur pour le développement de la colline, les contraintes et défis qui préoccupent la population et constituent un obstacle au développement socio- économique et de projeter un avenir meilleur pour cette population.
- utiliser différents outils que ce soit au cours des réunions en assemblées générales, que ce soit au cours des visites et des échanges avec des personnes et / ou groupes de personnes rencontrés sur les collines.

Au niveau de chaque colline de recensement ; ces séances ont été animées par l'équipe communale de planification, avec l'appui technique de l'Agence de facilitation APRODEC.

Avant le démarrage proprement dit, des orientations ont été données par les facilitateurs afin de viser l'intérêt général de la communauté et d'éviter la tendance de parler des problèmes d'ordre individuel.

Une fois rassurée de la bonne compréhension de l'objet de la mission, la population présente en assemblée générale a entamé l'identification et l'analyse des potentialités et atouts ainsi que des problèmes et contraintes, leurs causes, leurs conséquences et enfin les principales actions à mener. Les contraintes et les actions à mener étaient d'ordre général, car le développement est communautaire et non individuel.

Cette activité présentait un double avantage dans la mesure où elle permettait à la population de prendre une conscience commune des défis auxquels elle doit faire face, mais aussi l'activité permettait à l'équipe communale de planification de mieux comprendre les réalités des collines qui sont mises en évidence par la population au cours de ces assemblées générales.

Avant de clôturer la réunion, il était demandé au rapporteur choisi par et parmi les participants à la réunion de faire une synthèse des points discutés et des conclusions arrêtées. Des compléments ont été également donnés par l'assemblée.

- **Les séances d'animation ont été complétées par des ateliers au niveau de chaque zone :**

Les résultats obtenus des collines de recensement étaient traités de façon participative par des délégués de la population choisis au niveau de chaque colline au cours des ateliers spécifiques de réflexion. Ces ateliers, organisés au niveau de chaque zone pendant deux jours, étaient animés par des membres de l'équipe communale désignés et formés pour accompagner le processus d'élaboration du Plan Communal de Développement Communautaire. Ainsi, ont pris part à ces ateliers 28 participants en zone Gatare, 32 en zone Gisenyi, 28 en zone Mukerwa, 48 en zone Murore et 28 en zone Nyagisozi.

Les participants étaient des délégués représentant l'administration à la base, les services techniques déconcentrés et les leaders communautaires. Tous les groupes sociaux , à savoir les hommes, les femmes, les jeunes, les rapatriés, les déplacés, les démobilisés, les handicapés,les veuves, les groupes minoritaires comme les Batwa, etc. , étaient représentés

Les participants ont approfondi l'analyse des potentialités et des manifestations des problèmes. Ils ont également :

- complété l'identification des contraintes,
- établi les relations de causes à effets
- dégagé les problèmes prioritaires dans les différents domaines de la vie socio-économique.
- identifié les actions à mener à partir des solutions envisagées pour résoudre ou atténuer ces problèmes
- identifié les responsabilités des différents intervenants regroupés en trois catégories à savoir les populations, les services de l'administration et les intervenants externes.

- **Atelier de synthèse communale**

Cet atelier a été organisé pour mettre en commun les résultats des ateliers zonaux afin de dégager une synthèse des potentialités et un tableau des problèmes de la commune, leurs manifestations et les actions proposées. Cet atelier a regroupé les participants provenant de toutes les zones de la commune, et composés de délégués des structures communautaires et de la société civile au niveau des zones et des représentants des services déconcentrés,

I.2.3. Phase d'élaboration du PCDC.

- **Ateliers des réflexions thématiques**

Ces ateliers qui ont duré 3 jours ont été organisé afin de permettre aux programmes et services sectoriels intervenant dans la commune, aux structures déconcentrées de la province, aux membres du Conseil communal, aux structures communautaires et à la société civile de donner leur apport à

l'analyse de la faisabilité des actions proposées au cours de l'ateliers communal. Les participants à cet atelier de discussions et réflexions thématiques ont été regroupés en trois commissions pour étudier les thèmes ci –après :

- Santé, Education, Sida et Eau potable
- Agriculture et Elevage, Environnement et Pistes et ponts ainsi que l'Economie
- Habitat, Bonne gouvernance , Social ansi que le sport et culture

Les travaux en commissions consistaient à :

- s'assurer de la cohérence entre les propositions communales avec les orientations nationales ainsi que leur faisabilité technique ;
- dégager des projets concrets techniquement et financièrement réalisables en déterminant les activités à mener, leurs coûts, les intervenants (si possible), et le chronogramme des activités sur cinq ans ;
- Analyser l'impact économique, social et environnemental de ces activités sur la commune et ses habitants

➢ **Poursuite des réflexions, mise en commun et arbitrage du choix des priorités**

De manière concrète, l'atelier a permis de préciser les projets, les résultats, les actions à mener et leur localisation. Il a également permis d' appprofondir ces résultats en dégageant un plan opérationnel des projets prioritaires retenus tout en précisant les résultats attendus, la localisation, le coût unitaire et le coût total pour la période 2008 à 20012.

II. Présentation de la commune

II.1. Situation géographique et traits physiques

La commune Busoni est délimitée :

- Au nord par la République du Rwanda
- Au sud par la commune Gitobe
- A l'Est par la commune Bwambarangwe
- A l'Ouest par la commune Kirundo

II.2. Structures administratives

Cette commune se subdivise en 5 zones et 41 collines.

Zones	Collines
Mukerwa	Kiravumba, Runyinya, Mukerwa, Mugobe, Kagege, Renga, Munyinya
Nyagisozi	Kumana, Sigu, Nyagisozi, Ruheha, Muyange, Gitete, Muvyuko.
Gatare	Gatare,Gatete, Kivo, Kigoma, Burara, Munazi, Nyakizu.
Murore	Murore, Rurira, Ruyaga, Rutabo, Nyabugeni, Gatemere, Kididiri, Kabanga,Karambo, Buhimba, Rurende, Buringa
Gisenyi	Gisenyi, Kibonde, Murambi, Marembo, Higiro, Rwibikara, Nyabisindu, Rugarama

II.3. Profil du personnel de la commune et organigramme

La commune dispose d'un personnel de 17 unités dont un titulaire d'un diplôme D4 (administrateur). Ses deux conseillers , une femme et un homme, respectivement le Conseiller technique socio – administratif (niveau D6) et la Conseillère Technique chargée du développement (niveau A3. Leurs collaborateurs, le secrétaire communal, le comptable communal sont réspectivement de niveau A3 et A2, tandis que la caissière a 3 ans post primaire. Enfin, parmis les 5 agents de l'état civil 2 d'entre eux sont des A3, 1 est un D3, 1 est de niveau 10ème et 1 de niveau 9ème ; 1 dactylographe qui a 3 ans post primaire ; les cinq autres étant des plantons qui n'ont que le niveau primaire. Sur ces dix-sept unités , trois sont des femmes.

L'organigramme de la commune se présente comme suit :

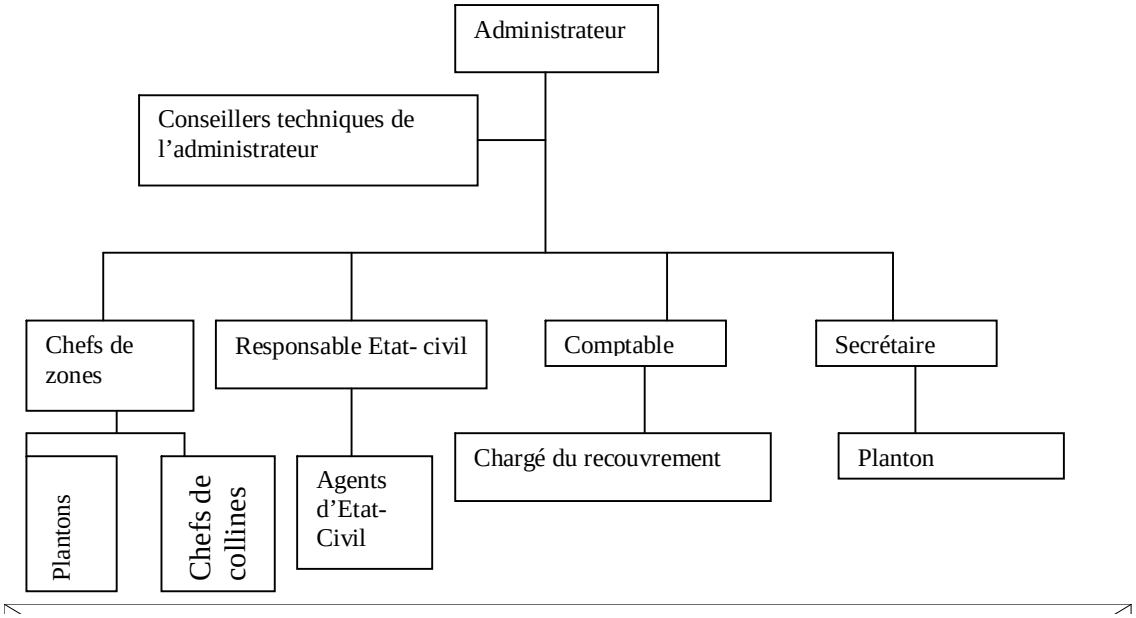

II.4. Situation socio-démographique

II.4.1. Les données démographiques

II.4.1.1. Superficie de la commune

Les dimensions de la commune Busoni sont :

- Commune Busoni : 420.89 Km²
- Province Kirundo : 1703.34 Km²
- Burundi : 27.834 Km²
- % commune Busoni / Province : 24.7
- % commune Busoni / Pays : 1.5

II.4.1.2. Paramètres climatiques

- Une altitude comprise entre 1500 et 1700m
- D'après Köpen, le climat est de type (AW 3) S dans le Bugesera (régime hydrique de type ustie) tandis que le régime thermique est de nature isothermique.
- Le climat extériorise deux saisons de pluie ; la première débutant généralement vers le mois de Septembre et se terminant le mois de Novembre. La seconde s'étale entre les mois de Janvier à Mai. Entre les deux saisons s'intercale une petite période de saison sèche qui dure tout le mois de décembre. Au cours des mois de Juin à Septembre s'étale la saison sèche.
- Les températures maximales et minimales semblent avoir une faible variation. La
- température moyenne est de 20,9° C/mois et les températures maximales et minimales sont respectivement 27,1°C et 14,8° C (données recueillies sur une période de 10 ans : 1981-1990).
- La pluviométrie varie entre 700 mm dans la depression du Bugesera et 1200mm sur les hauteurs de Bweru. Aujourd'hui la région de Bugesera connaît des perturbations pluviométriques, ou tout simplement absence des pluies. Après le phénomène de « ELNINO » de 1997, la province a toujours connu une situation déficitaire de pluies surtout dans sa partie du Bugesera.
- Une savante arborée.

II.4.1.3 Population

- Population totale de la commune Busoni : 121 626 hab.
- Population totale de la province Kirundo : 598 180 hab.
- Population totale du Pays : 7 610 584 hab.
- % Busoni par rapport à la province : 20.3 %
- % Busoni par rapport au pays : 1.5 %

II.4.1.4 Densité moyenne (2005)

- Commune Busoni : 289 hab. / km²
- Province Kirundo : 331 hab. /Km²
- Burundi : 259 hab. / Km²

La densité moyenne de la commune est supérieure de 30 % à la densité du pays et inférieure à celle de la province Kirundo de 2%.

II.4.1.5. Population par tranche d'âge

La population de la commune Busoni est très jeune. La pyramide des âges présente une base très large signifiant que le poids démographique des plus jeunes est très important . En effet, la tranche des moins de 25 ans représente près de 69 % de la population (83 798 sur 121 635).

Tableau 1 : Répartition de la Population par tranche d'âge

Groupes d'âges	**Sexe**		
	Hommes	**Femmes**	**Total**
0-4	15.850	14.856	30.707
5-9	9.230	9.525	18.755
10-14	6.653	7.088	13.741
15-19	5.165	5.192	10.357
20-24	4.528	5.710	10.238
			83.798
25-29	4.279	4.667	8.946
30-34	3.449	4.019	7.468
35-39	2.529	2.769	5.298
40-44	1.611	2.142	3.753
45-49	1.345	1.621	2.966
50-54	1.225	1.586	2.811
55-59	821	791	1.612
60-64	618	892	1.511
65-69	442	444	886
70-74	398	559	957
75-79	249	261	510
80+	532	586	1.119
Total	**58.924**	**62.711**	**121.635**

Tableau 2 : Population active et population à charge

Commune	Population active (15-64ans			Population à charge(<15 ans 65 ans et plus			Rapport de dépendance		% de la population active	
	H	F	T	H	F	T	H	F	H	F
BUSONI	25.570	29.389	54.959	33.354	33.319	66.673	1.49	1.13	43	46
Bugabira	15.169	18.209	**33.378**	20283	20.589	**40.872**				
Bwambarangwe	12.948	14.651	**27.599**	15.922	16759	**32681**				
Gitobe	13.842	15.800	**29.642**	16.356	16780	**33136**				
Kirundo	20.551	23.970	**44.341**	23.951	24872	**48823**				
Ntega	20.641	24.188	**44.829**	25.278	26434	**51712**				
Vumbi	20.147	22.906	**43.053**	21.902	23463	**45365**				
Total Province	128.868	148.933	**278.946**	157.046	162216	**319271**				

Sources : Département de la Population au MININTER

La population à charge est légèrement supérieure à la population active dans la commune Busoni (66673 sur 54959, soit un rapport de dépendance de 1,22).
Avec le pourcentage moyen de la population active de la commune se situant à 45 %, il apparaît que chaque personne active de Busoni se situant entre 15 et 64 ans doit prendre en charge 1,22 personne non active, soit un plus jeune de moins de 15 ans, soit un plus âgé de plus de 64 ans.

Ce taux de dépendance est en réalité plus élevé si on considère que la plupart des élèves et étudiants de 15 à 25 ans peuvent être également classés dans la catégorie des personnes inactives.

Ce taux de dépendance est sans doute plus élevé si on considère le taux de scolarisation au secondaire.

Tableau 3 : Evolution de la population de la commune de Busoni

Années **Communes**	**2003**	**2004**	**2005**	**2006**	**2007**	**2008**	**2009**	**2010**
Busoni	114733	118129	121626	125226	128933	132749	136678	140724
Bugabira	70040	72113	74248	76445	78708	81038	84437	85906
Bwambarangwe	56862	58545	60278	62062	63899	65791	67738	69743
Gitobe	59216	60969	62773	64632	66545	68514	70542	72630
Kirundo	87991	50596	93277	96038	98881	101808	104821	107924
Ntega	92012	94736	97540	100427	103400	106460	109611	112856
Vumbi	83426	85895	88438	91056	93571	96526	99383	102325
Total Province	**564280**	**580983**	**598180**	**615886**	**634116**	**652886**	**672211**	**692109**

Sources : Département de la Population au MININTER

La population de la commune Busoni était d'environ 114733 habitants en 2003. Pour les 7 prochaines années de 2004 à 2010, cette population atteindra 140724 habitants, soit une croissance de 22.6 %.

Cette croissance extrêmement rapide pose un problème économique et social. Pour le maintien de la sécurité alimentaire, il faudrait en effet que la production agricole croisse à raison d'un taux de croissance d'au moins de 2,6 % par an. Garder le même niveau de vie supposerait également que la croissance économique soit au moins égale au taux de croissance de la population.

La rapide croissance démographique pose à Busoni un grave problème d'autant plus que la population atteint une densité considérable. Le développement est rarement compatible avec une telle situation qui entraîne de lourds investissements et rend difficile l'exécution de programmes tels que la scolarisation ou la santé pour tous.

II.4.2. Les groupes particuliers (rapatriés ; déplacés ; ...)

La commune abrite un nombre important de personnes sinistrées de la guerre qu'a connu le Burundi. Ces personnes (à savoir toutes les personnes déplacées, regroupées sur sites, dispersées et rapatriées) constituent une autre catégorie de cas sociaux dépassant les capacités d'action de coordination du Ministère de la Solidarité Nationale, Droit de la Personne Humaine et du Genre.
Il s'agit des personnes :
- Déplacées,
- Regroupées sur sites,
- Dispersées,
- Rapatriées.

Tableau 4 : Données démographiques dans les sites de la commune Busoni

Commune	Zone	Nom du site	Nbre de ménages			Structure par âge				Population totale
			déplacés	rapatriés	Total	0-3 ans	4-9ans	10-19 ans	20 ans et plus	
Busoni	Murore	Kabanga	78	-	78	39	54	99	130	322
		Rutabo	1 288	37	1 325	151	247	340	587	1 325
	Gisenyi	Marembo	612	2	614	291	372	419	903	198 5
		Kibonde	267	24	291	42	56	94	72	264
	Nyagisozi	Nyagisozi	120	-	120	64	70	83	151	368
	Gatare	Burara	2 382	29	2 411	88	242	473	1 608	2 411
		Gatare	352	2	354	45	63	98	148	354

Source ; Données recueillies auprès des sites des déplacés, 2008

III. Diagnostic de la commune

III.1. Etat des lieux

III.1.1. L'habitat

Le Burundi a adopté, depuis 1989, une politique visant l'acquisition d'un habitat décent pour toute la population. Cette politique a été appuyée par plusieurs partenaires du Gouvernement. Les interventions ont porté sur l'octroi du crédit en nature ou en espèce en faveur de l'amélioration de l'habitat rural mais également sur des actions de promotion des matériaux de construction produits localement et plus particulièrement les matériaux de couverture.
Avant la crise de 1993, le taux de maison à toiture améliorée était d'environ 45 %. Le taux de croissance annuel dans le secteur de l'habitat était de 3,3 % et il fallait doubler pour atteindre l'objectif d'un habitat décent pour tous à l'horizon 2000 que le gouvernement s'était fixé.
Les effets de la crise sur l'habitat rural furent des plus dramatiques. En effet, plus de 32.000 maisons ont été détruites dans la seule province de Kirundo dont 12.563 dans la commune de Busoni.

Les populations ont dû se regrouper dans des camps de déplacés, tandis que d'autres ont fui le pays et vivent dans des camps des réfugiés dans les pays voisins, surtout en Tanzanie.
Cette situation est d'autant plus grave que la dégradation de l'environnement à l'origine de la sécheresse actuelle a occasionné la disparition du couvert végétal naturel pouvant fournir la paille pour la couverture des maisons.

Actuellement l'habitat dans la commune de Busoni ne répond pas aux normes requises pour un habitat décent celui qui comprend des maisons construites en matériaux durables, ayant un plan bien aéré et qui répond aux normes techniques prévues, couvertes de tôles ou des tuiles.
C'est également un habitat bénéficiant d'un équipement minimal intérieur et environnemental permettant aux occupants et aux voisins de vivre en bonne santé à l'abri des sources de dégradation de la vie, des intempéries, des milieux insalubres, ……..

L'habitant de Busoni, très attaché à sa part du domaine terrien (Itongo) se matérialisant par la mise en place d'une habitation entourée d'exploitations agro-pastorales.

Tout le territoire de la commune est occupé par des familles sur des terrains de plus en plus morcelé au fur des générations.

Dans la commune de Busoni, on distingue deux types d'habitat, à savoir : l'habitat rural et l'habitat urbain.

III.1.1.1. L'habitat traditionnel

L'habitat rural est généralement dispersé sur les collines.
L'on rencontre aussi un type d'habitat groupé au chef-lieu de la commune et dans une moindre mesure autour des petits centres de négoce.
L'habitat rural dans la commune est en général précaire et rudimentaire compte tenu des matériaux utilisés :

- . Les murs sont en briques cuites, briques adobe, ou en pisée avec forte dominance des deux derniers cas (85%);
- Les toits sont en tôles, en tuiles de fabrication artisanale, ou en chaume avec dominance du dernier cas (80%)
- . Le pavement est en ciment ou en terre battue avec dominance du dernier cas (95%).

III.1.1.2. L'habitat semi-moderne

En ce qui concerne l'habitat rural groupé, exception faite du chef lieu de province de Kirundo, des maisons sont essentiellement construites en pisé (52 %), en adobes(45%) tandis que seulement 2 % sont en briques cuites.
Les proportions changent sensiblement pour l'habitat dispersé. En effet, les chiffres montrent que 27 % des maisons sont en briques adobes, 73 % en pisé et seulement 0,1 % en briques cuites.

Au niveau de la toiture des maisons, l'habitat groupé présente les caractéristiques suivantes :
La couverture avec les tuiles est de 6 % suivi par les maisons couvertes par des chaumes (43%). La part des maisons couvertures par des tôles est 51 %.
L'habitat dispersé présente des proportions différentes : 4 % des maisons sont couvertes de tuiles, 60 % de chaumes et 35 % de tôles.

Le niveau d'approvisionnement en eau potable reste faible et limité dans les communes de Bwambarangwe, Kirundo et Ntega. Il en est de même pour l'électrification sauf la commune Ntega. Concernant des toilettes : pour les maisons groupées 22 % possèdent des toilettes extérieures tandis que ce chiffre augmente jusqu'à 51 % pour des maisons dispersées.

III.1.1.3. L'habitat moderne

L'habitat urbain se limite au seul centre de Busoni. Les autres petits centres sont de dimension insignifiante.

Dans ces agglomérations, la disparition des toitures en chaume en faveur de la tôle importée et de la tuile fabriquée localement est remarquable. De même les murs en pisé qui représentent plus de 30 % en milieu rural sont rares en ville. Le pavement en ciment est plus prépondérant que le pavement en terre battue.

Tableau 5 : Disponibilité des matériaux locaux de construction

Matériaux locaux de construction	Nombre d'opérateurs	Nbre de sites d'exploitation	Exploitant	Types de convention
Argile				
tuiles	3	3	Privé	Paiement de 60 Fbu partuile et 15 Fbu par brique
briques	4	4	Privé	
Moellons	7	7	Privé	8000 Fbu par bène
Sable	3	3	Privé	Paiement de 15 000 Fbu par bène
Gravier	1	3	Privé	Paiement de 25 000 Fbu par bène

Source : Administration communale

III.1.2. Les secteurs sociaux

III.1.2.1. Education et formation

Le système d'éducation et de formation dans la commune est organisé par le Ministère de l'Education Nationale et de la Culture.

L'accès à l'Education au Burundi reste limité du fait de plusieurs facteurs notamment la pauvreté des ménages, le faible niveau d'instruction des parents ainsi que le peu d'infrastructures éducatives implantées dans la commune. Elle compte 29 écoles primaires toutes publiques, 3 écoles secondaires dont deux Collèges communaux et un Lycée communal avec une section pédagogique.

Pour pallier à cette lacune, l'on fait recours à l'éducation non formelle qui s'adresse aux jeunes non scolarisés et aux adultes afin de leur donner une éducation de base à travers un programme d' alphabétisation qui se réalise dans les communautés catholiques.
Le retour progressif de la sécurité a permis une remontée des indicateurs de fréquentation scolaire. Les indicateurs en matière de l'éducation sont détaillés dans les tableaux suivants.

Tableau 6: Etat des infrastructures et commodités à tous les niveaux d'enseignement

Infrastructure	Nombre	Nature matériaux de construction			Etat des locaux		Eau		Electricité		Latrine		
		Durable	Semi durable	Non durable	B	M	Oui	Non	Oui	Non	Oui		Non
											BE	ME	
Yaga	21	21	0	0	21	0	0	21	0	21	21	0	0
CFM	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Centre d'Alphab	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Préscolaire	5	5	0	0	5	0	0	5	0	5	5	0	0

Ecole Primaire	31	31	0	0	19	12	2	29	0	31	4	27	0
Ecole Secondaire	4	3	1	0	2	2	1	3	0	4	0	3	1
Ecole Technique et Professionnel	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

Source : Données fournies par le chargé de la carte scolaire A/S : 2007-2008

On remarque que la plupart des infrastructures scolaires sont en bon état et construites avec des matériaux durables. Par contre Plus de 90 % n'ont ni eau ni électricité. Les écoles primaires disposent certes des latrines mais 27 / 31 soit 87 % ne les entretiennent pas.

III.1.2.1.2. Enseignement préscolaire

Depuis l'indépendance jusqu'au début des années 1980, l'enseignement préscolaire n'était organisé qu'à Bujumbura. Aujourd'hui, 3 structures organisent l'encadrement de la petite enfance. Il s'agit :

- . des écoles maternelles généralement attachées aux écoles primaires ;
- . des garderies communautaires encadrées par l'association des scouts du Burundi avec l'appui de l'UNICEF ;
- des cercles communautaires encadrés par TWITEZIMBERE et les associations des parents.

Généralement ses structures accueillent des enfants de 3 à 6 ans.

Tableau 7 : Effectifs des enfants inscrits en 2008-2009 dans l'enseignement préscolaire

Zones	Nombre de préscolaires	Effectifs des enfants	Effectifs des enseignants
Gatare	8	122	3
Murore	12	5 4	3
Nyagisozi	7	95	3
Mukerwa	6	91	3
Gisenyi	11	120	3
Total commune	44	482	15

Source : Données fournies par le chargé de la carte scolaire

Signalons l'année scolaire 2007-2008 les préscolaires ne fonctionnaient pas. Les enseignements dans les écoles préscolaires se font à plus 90 % sous les arbres car seules 4 écoles préscolaires sont construites.

III.1.2.1.1. L'enseignement primaire

L'Enseignement primaire dispose trente et un (31) écoles primaires dont 25 à cycle complet sont fonctionnelles dans la commune. Elles totalisent 27 174 écoliers.

Les ratios élèves par salle montrent des disparités au niveau de la commune. Ainsi la zone de Gatare semble privilégiée avec 51 élèves par classe alors que la zone Mukerwa affiche un ratio de 144 élèves par salle.
Les ratios élève par enseignant sont aussi déséquilibrés entre les zones avec des ratios variant entre 50 pour la zone Gisenyi et 106 pour la zone Nyagisozi.
Notons que ces taux restent très élevés par rapport aux normes de l'UNESCO qui préconise 30 élèves par enseignant.

Tableau 8 : Nombre et capacités d'accueil des écoles primaires

Etablissements / Zones	Primaire									
	Nbre d'écoles		Nbre de salles	Nbre d'élèves			Nbre d'Ens		Ratios	
	Total	CC		F	G	T	F	G	Elèves/ Salle	Elèves/ Ens
Nyagisozi	6	5	57	2396	2964	5360	20	44	94	84
Mukerwa	4	2	31	1195	1560	2755	17	23	89	69
Murore	9	6	68	3643	4234	7877	23	67	116	88
Gatare	5	5	49	1195	2385	3580	26	46	74	50
Gisenyi	7	6	56	2893	3701	6594	52	59	118	60
Total commune	31	24	261	11322	14844	26166	138	239	101	70

Source : Rentrée scolaire 2008-2009

CC : Cycle Complet

Taux de scolarisation au primaire :
Population en âge de scolarisation (7-12 ans) : 18309
Nombre total d'élèves : 26166
Taux de scolarisation : 142,9%
I l y a des élèves qui viennent des autres communes, d'où un taux de scolarisation supérieur à 100%.

III.1.2.1.2. Evolution de la scolarisation pour la période 2003 à 2008

L'évolution de la scolarisation au primaire pour la période de 2003 à 2008 se présente comme suit :
Le suivi de l'évolution des effectifs par école comme le reflète le tableau n°9 montre que la décision gouvernementale de suppression des frais scolaires au primaire a eu un impact visible et immédiat en ce sens que de 2004-05 à 2005-06, le nombre d'inscrits est passé de 13.172 à 21.856, soit une augmentation de 60%. Comme le montre la courbe suivante.

Courbe de l'évolution des effectifs inscrits à l'école primaire.

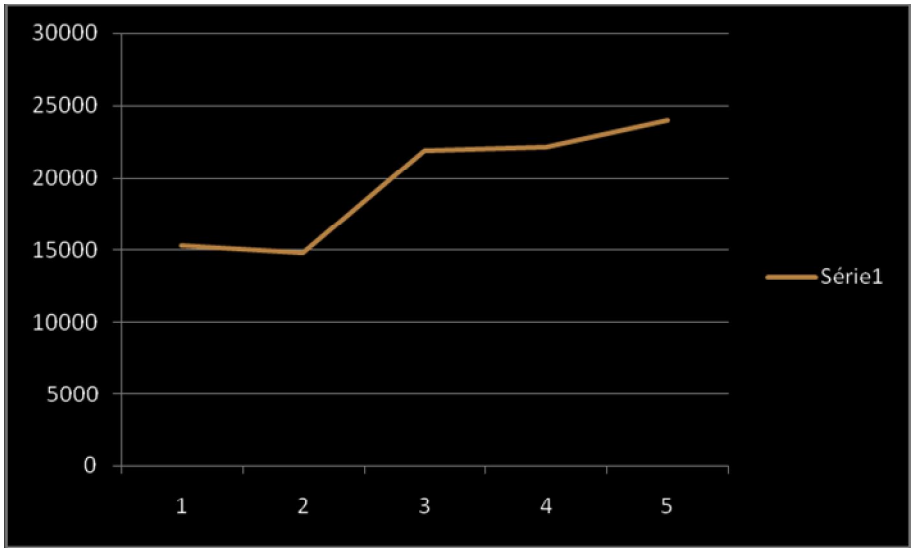

Néanmoins, cette heureuse perspective est malheureusement obscurcie par une autre évolution à tout le moins inquiétante : en effet ; sur les 5 années sous observation, l'évolution tendancielle montre que les effectifs en début d'année sont systématiquement supérieurs à ceux de la fin de l'année et le taux d'abandon dépasse les 16% dans la même année scolaire (2005-2006). Il s'agit là d'un défi auquel on doit rapidement trouver une solution si l'on ne veut pas compromettre l'atteinte de l'objectif de scolarisation universelle. Les effectifs de ces dernières années scolaires montrent qu'il n' ya plus de différences significatives entrent les filles et les garçons. L'écart entre les filles et les garçons a sensiblement diminué.

Tableau 9: Evolution des effectifs de l'année scolaire 2003-2004 à 2007- 2008

Ecole	2003-2004						2004-2005						2005-2006						2006-2007						2007-2008					
	Début			Fin			Début			Fin			Début			Fin			Début			Fin			Début			Fin		
	G	F	Tot	G	F	Tot	G	F	Tot	G	F	Tot	G	F	Tot	G	F	Tot	G	F	Tot	G	F	Tot	G	F	Tot	G	F	Tot
Buhinda	631	304	935	582	280	862	338	192	530	427	235	662	586	380	966	503	303	806	599	472	1071	426	300	726	579	384	963	442	311	753
Burara	336	228	564	314	198	512	348	210	558	321	198	519	354	251	605	350	247	597	304	245	549	241	198	439	299	262	561	253	226	479
Gitete	527	336	863	429	327	756	443	311	754	428	307	735	554	433	987	501	394	895	543	450	993	425	360	785	482	370	852	459	323	782
Kabanga	816	547	1363	742	516	1258	828	683	1511	862	656	1518	968	785	1753	908	715	1623	995	842	1837	925	720	1645	876	729	1605	832	686	1518
Kibonde	559	280	839	510	229	739	493	321	814	499	337	836	621	434	1055	542	390	932	686	453	1139	580	445	1025	757	597	1354	673	559	1232
Muhuzu	349	231	580	312	207	519	365	243	608	342	202	544	607	446	1053	444	335	779	430	381	811	376	225	601	659	499	1158	611	470	1081
Mukerwa	524	198	722	437	164	601	369	126	495	309	104	413	667	172	839	549	286	835	555	263	818	472	243	715	548	347	895	444	259	703
Murambi I	333	154	487	226	115	341	198	86	284	199	58	257	435	216	651	287	153	440	273	166	439	216	111	327	298	167	465	283	149	432
Murambi II	0	0	0	0	0	0	41	19	60	41	19	60	126	82	208	106	78	184	137	104	241	125	84	209	210	147	357	118	116	234
Gatemere	38	51	89	34	47	81	142	131	273	106	116	222	300	257	557	208	218	426	355	309	664	284	260	544	391	368	759	310	288	598
Rurende	0	0	0	0	0	0	113	85	198	77	58	135	210	168	378	118	98	216	248	224	472	210	187	397	349	346	695	264	249	513
Cabakabura	67	55	122	64	51	115	125	86	211	126	84	210	161	125	286	237	190	427	301	257	558	262	224	486	377	324	701	284	311	595
Muyange	71	53	124	65	49	114	97	80	177	96	79	175	184	141	325	60	34	94	148	131	279	145	127	272	242	227	469	165	140	305
Gisenyi	190	113	303	184	101	285	164	118	282	154	101	255	350	258	608	328	204	532	512	316	828	442	313	755	539	387	926	498	379	877
Nyabisindu	437	281	718	364	219	583	285	174	459	205	166	371	554	392	946	425	273	698	535	414	949	440	324	764	479	398	877	453	376	829
Rwibikara	305	155	460	229	146	375	421	266	687	305	125	430	406	273	679	253	152	405	307	216	523	260	186	446	449	327	776	374	276	650
Kiravumba	101	69	170	98	57	155	115	86	201	92	78	170	113	79	192	87	70	157	119	72	191	101	62	163	129	97	226	103	58	161
Murore	665	481	1146	620	420	1040	592	456	1048	501	399	900	764	648	1412	618	547	1165	689	625	1314	642	602	1244	679	610	1289	610	539	1149
Nyagisozi	350	180	530	290	160	450	342	211	553	302	201	503	435	364	799	346	278	624	480	350	830	470	224	694	479	282	761	392	297	689
Muhembuzi	471	404	875	411	394	805	460	398	858	442	348	790	680	606	1286	642	615	1257	697	704	1401	549	614	1163	744	728	1472	638	625	1263
Renga	467	261	728	413	201	614	447	286	733	349	212	561	668	481	1149	543	455	998	652	461	1113	599	427	1026	679	621	1300	570	521	1091
Rurira	331	279	610	311	209	520	289	251	540	242	240	482	404	460	864	326	350	676	339	363	702	302	312	614	329	383	712	297	353	650

Kididiri	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	180	160	340	167	145	312
Rusarasi	683	535	1218	662	501	1163	693	553	1246	694	552	1246	774	603	1377	721	632	1353	795	698	1493	744	624	1368	789	724	1513	708	675	1383
Nyabugeni	68	44	112	62	38	100	174	141	315	121	91	212	277	233	510	288	229	517	308	255	563	294	214	508	389	349	738	313	283	596
Sigu	204	120	324	172	91	263	195	100	295	132	72	204	322	167	489	177	87	264	256	156	412	204	140	344	238	152	390	185	118	303
Kumana	401	196	597	327	127	454	297	105	402	198	88	286	518	361	879	346	189	535	556	356	912	420	342	762	429	264	693	349	218	567
Vyanzo	356	160	516	313	124	437	278	120	398	204	102	306	315	187	502	232	164	396	318	191	509	303	121	424	346	265	611	247	173	420
Gatete	173	105	278	132	81	213	179	112	291	98	72	170	293	208	501	219	186	405	299	246	545	247	221	468	279	242	521	260	190	450
Total	**9453**	**5820**	**15273**	**8303**	**5052**	**13355**	**8831**	**5950**	**14781**	**7872**	**5300**	**13172**	**12646**	**9210**	**21856**	**10364**	**7872**	**18236**	**12436**	**9720**	**22156**	**10704**	**8210**	**18914**	**13223**	**10756**	**23979**	**11302**	**9313**	**20615**

III.1.2.1.2. L'enseignement secondaire

Quatre écoles secondaires dont 1 à cycle complet sont fonctionnelles dans la commune. Elles totalisent 1819 élèves.
Les ratios élèves par salle montrent des disparités au niveau de la commune. Ainsi la zone de Gisenyi compte 41 élèves par classe, la zone Murore affiche un ratio double de 83 élèves par salle ; 72 élèves par classe à Gatare et 59 élèves par classe à Mukerwa.
Les ratios élèves par enseignant varient moins et se situe entre 26 élèves par enseignant dans la zone Gisenyi ; 47 dans la zone Murore ; 40 dans la zone Mukerwa et 42 dans la zone Gatare.
Notons que ces taux restent légèrement supérieurs aux normes de l'UNESCO qui préconise30 élèves par enseignant.

Tableau 10 : Nombre et capacités d'accueil des écoles secondaires

Etablissements / Zones	Secondaire									
	Nbre d'écoles		Nbre de salles	Nbre d'élèves			Nbre d'Ens		Ratios	
	Total	CC		F	G	T	F	G	Elèves/ Salle	Elèves/ Ens
Murore	1	0	4	153	347	500	0	10	125	50
Gatare	1	1	10	312	391	703	3	14	70	42
Gisenyi	1	0	5	107	390	119	1	10	99	45
Mukerwa	1	0	5	22	97	119	0	3	59	40
Total commune	4	1	24	594	1225	1819	4	37	75	45

Source : Rapport annuel 2008

CC : Cycle complet Ens : Enseignant

III.1.2.1.2.1 Ecoles techniques professionnelles

Il n' y a pas d'écoles techniques professionnelles dans la commune

Tableau 11 : Situation du personnel enseignement dans la comune par sexe

zones	Ecoles du primaire			Ecoles secondaires		
	H	F	Total	H	F	Total
Total commune	239	111	350	37	4	41

Source : Rapport annuel 2007-2008 DPE/Kirundo

III.1.2.1.3. L'éducation non formelle

L'éducation non formelle englobe les formations dispensées en dehors du système d'enseignement formel classique. Elle couvre les centres d'instruction et d'alphabétisation encadrée par les églises, le secteur de l'Artisanat et de l'Enseignement des Métiers ainsi que le secteur de l'alphabétisation des adultes encadré par le Centre National d'Alphabétisation.

L'éducation non formelle n'est pas développée dans la commune Busoni. Elle compte un seul centre d'alphabétisation et l'centre d'enseignement de métiers est occupé par l'école primaire de Rusarasi. Alors qu'en moyenne mille écoles sont éjectés du système scolaire en sixième année. Il serait mieux comme le proposent les participant à l'atelier de discutions thématiques de construire une nouvelle école primaire à Rusarasi et libérer le centre d'enseignement de métiers et pouvoir caser ces enfants qui n'ont pas la chance de continuer l'enseignement secondaire. Une simple réhabilitation suffirait pour que le centre soit fonctionnel.

Les principales causes du faible accès à la scolarisation identifiées dans ce domaine sont les suivants :

- Une qualité faible de l'enseignement :Surnombre dans les classes et les ratios élèves par classe restent élevés. Les enseignants sont surchargés avec un ratio moyen de plus de 70 élèves par enseignant. Les conditions d'encadrement deviennent impossibles avec une moyenne de plus de 3 élèves par banc. Il est à signaler que compte tenu des écarts importants entre les écoles, certains disfonctionnement peuvent être corrigées par des mesures administratives comme le ratio élèves par enseignant. Cet écart peut être dû à l'inaccessibilité de la localité, à la mauvaise répartition du personnel et au manque de homes pour le personnel.
- Un manque chronique de matériel scolaire : plusieurs écoles de la commune soufrent d'un manque d'équipement, de livres et d'autres matériels didactiques et pédagogiques, manque d'équipements des bibliothèques et des laboratoires.
- Les conditions précaires d'apprentissages **:** les effectifs élevés dans les classes et par conséquent un surnombre par banc pupitre, insuffisance de manuel scolaire, conditions modeste de l'enseignant, faible revenu des ménages surtout insécurité alimentaire, etc) font qu'il y ait beaucoup de cas d'abandons dans les écoles primaires.
- Une pression difficilement contrôlable du flux des élèves dans les différents niveaux de formation : Les écoles sont tout le temps confrontés au problème d'accueil des effectifs des niveaux inférieurs vers les niveaux directement supérieurs. De même, au niveau du secondaire, si on s'en tient au taux de réussite des élèves de la sixième année 441/1275 au cours de l'année scolaire 2006-2007 et 391/1091 au cours de l'année scolaire 2005-2006 et à la capacité d'accueil des trois collèges communaux de la commune, On comprend par une extrapolation qu'une grande proportion des élèves du primaire est rejetée du système éducatif même si tous les lauréats du primaire ne restent pas dans la commune. Il serait souhaitable qu'on augment la capacité d'accueil de ces collèges pour pouvoir accueillir le plus possible et rejeter le moins d'écoliers.

- Infrastructures scolaires largement insuffisantes **:** Les 41collines de la commune Busoni se partagent 29 écoles primaires dont quatre (Rurende, Cabakubura, Murore et Kididiri) sont incomplètes. En plus, par rapport à la politique actuelle de passage des lauréats du primaire vers le secondaire, très peu d'entre eux sont orientés vers les écoles secondaires publiques à régime d'internat et il en résulte une forte pression sur les infrastructures des écoles communales.

- L'enseignement technique et des métiers inexistants alors qu'il devrait venir au secours d'une jeunesse déscolarisée. En effet, il en va du sort de près de 4000 élèves éjectés du circuit de l'éducation scolaire chaque 5 ans. Ils sont récupérés dans l'économie informelle légale ou illégale sans formation requise (paysans avec ou sans terres, ouvriers, chauffeurs et aide chauffeurs, utilisateur d'armes - militaires ou autres, agents de gardiennage, petits promoteurs de diverses petites entreprises artisanales etc…). Tout un tas de métiers qui fait avancer le pays, qui procurent à la population ce dont elle a besoin et dont les artisans mériteraient une formation soit pour maîtriser leurs domaines, soit pour contrôler l'ensemble des opérations depuis la conception de leurs initiatives jusqu'à l'écoulement de leurs produits (agricoles, services, artisanaux) en passant par une bonne gestion technique et financière des opérations**.**Pour autant que ce genre de formation soit bien organisé et réponde à un besoin réel des bénéficiaires et de la société, l'enseignement technique pourrait constituer un outil incontournable de développement durable à travers la valorisation des ressources locales par une expertise locale composée de jeunes formés, encadrés et soutenus pour répondre aux besoins de l'équipement des ménages et des institutions en meubles, ustensiles ménagers, matériaux de construction, services de maintenance électrique, mécanique, couture et bien d'autres approvisionnements de qualité aptes à concourir sur le marché local et régional. Alors que l'enseignement général tend à former théoriquement des techniciens et ingénieurs appelés à former d'autres personnes, l'enseignement technique devrait être orienté vers la formation d'un entrepreneur appelé à produire des services et des biens de qualité pour satisfaire la demande locale et régionale. Cela devrait logiquement revêtir la même importance sinon plus que la formation formelle dans les écoles.

- Analphabétisation des adultes : Tous les agents de développement sont unanimes sur le fait que l'analphabétisme constitue un blocage important pour le développement social communautaire. Le niveau de participation des membres d'un groupe social est fortement handicapé par l'analphabétisme. Une population analphabète ne pourra pas faire recours à des documents écrits et par conséquent pas mal de services leur échappe c'est notamment des contrats écrits, l'exploitation des rapports de suivi-évaluation ou le contrôle internet.

Toutes ces activités ne sont pas possibles dans une communauté ou dans une organisation composées d'analphabètes. Pour cela, les efforts des centres d'alphabétisation sont à encouragés.

III.1.2.1.4. Analyse de la problèmatique de l'éducation dans la commune

- **Un engouement à l'éducation louable mais la surpopulation ne donne pas de répits aux planificateurs du secteur.**

A voir le nombre d'infrastructures scolaires (31 EP et 4 écoles secondaires) se trouvant dans la commune de Busoni, il reste difficile pour certains jeunes enfants d'accéder physiquement à l'école La commune est vaste avec 41 collines et une population qui avoisine les 140933 habitants. Cela milite en faveur de la construction d'autres écoles sur les collines les moins pourvues.

- **Un enseignement dont la qualité reste faible malgré des améliorations sensibles**

Certaines écoles sont à la limite de l'étouffement et les ratios élèves par classe restent élevés. Les enseignants sont surchargés avec un ratio moyen de plus de 70 élèves par enseignant. Les conditions d'encadrement deviennent impossible avec sur chaque banc une moyenne de plus de 3 élèves.
Il est à signaler que compte tenu des écarts importants entre les écoles, certains disfonctionnement peuvent être corrigées par des mesures administratives comme le ratio élèves par enseignant. Cet écart peut être dû à l'inaccessibilité de la localité, à la mauvaise répartition du personnel et au manque de homes pour le personnel.

A cela s'ajoute un manque chronique de matériel scolaire, manque d'équipement, de livres et d'autres matériels didactiques et pédagogiques, manque d'équipements des bibliothèques et des laboratoires.

Les conditions précaires d'apprentissages (effectifs élevés par banc pupitre, insuffisance de manuel scolaire, conditions modeste de l'enseignant, faible revenu des ménages surtout insécurité alimentaire, etc) font qu'il y ait beaucoup de cas d'abandons dans les écoles primaires.

Dans ces conditions, le taux d'admission au secondaire reste en moyenne (moins de 20%) pour l'ensemble des écoles primaires.

- **Une pression difficilement contrôlable du flux des élèves dans les différents niveaux de formation**

Les planificateurs sont tout le temps confrontés au problème d'accueil des effectifs des niveaux inférieurs vers les niveaux directement supérieurs.
De même, au niveau du secondaire, si on s'en tient à la différence entre les effectifs des deux niveaux (26166 au primaire contre 1819 au secondaire, soit un rapport de près de 15 élèves au primaire pour 1

élève du secondaire), on comprend par une **large extrapolation** qu'une grande proportion des élèves du primaire est rejetée du système éducatif même si tous les lauréats du primaire ne restent pas dans la commune.

Sans nous soucier du sort de cette grande proportion de jeunes non admis, en considérant le faible taux d'admission qui ne dépasse pas 20%, cela veut dire que des 10.000 élèves, au moins 2 000 élèves vont avancer dans les écoles secondaires dans les 5 prochaines années alors que ces dernières n'admettent que légèrement plus de 1.000 suite aux places disponibles. Il faudrait nécessairement multiplier par deux les places aux écoles secondaires pour arriver à l'adéquation entre les deux niveaux.

- **Infrastructures scolaires largement insuffisantes**

Les 41 collines de la commune Busoni se partagent 31écoles primaires inégalement réparties.
En plus, par rapport à la politique actuelle de passage des lauréats du primaire vers le secondaire, très peu d'entre eux sont orientés vers les écoles secondaires publiques à régime d'internat et il en résulte une forte pression sur les infrastructures des écoles communales.

- L'enseignement technique et des métiers inexistant alors qu'il devrait venir au secours d'une jeunesse déscolarisée

En effet, il en va du sort de près de 65 % d'élèves éjectés du circuit de l'éducation scolaire chaque 5 ans. Ils sont récupérés dans l'économie informelle légale ou illégale sans formation requise (paysans avec ou sans terres, ouvriers, chauffeurs et aide chauffeurs, utilisateur d'armes - militaires ou autres, agents de gardiennage, petits promoteurs de diverses petites entreprises artisanales etc…). Tout un tas de métiers qui fait avancer le pays, qui procurent à la population ce dont elle a besoin et dont les artisans mériteraient une formation soit pour maîtriser leurs domaines, soit pour contrôler l'ensemble des opérations depuis la conception de leurs initiatives jusqu'à l'écoulement de leurs produits (agricoles, services, artisanaux) en passant par une bonne gestion technique et financière des opérations**.**
Pour autant que ce genre de formation soit bien organisé et réponde à un besoin réel des bénéficiaires et de la société, l'enseignement technique pourrait constituer un outil incontournable de développement durable à travers la valorisation des ressources locales par une expertise locale composée de jeunes formés, encadrés et soutenus pour répondre aux besoins de l'équipement des ménages et des institutions en meubles, ustensiles ménagers, matériaux de construction, services de maintenance électrique, mécanique, couture et bien d'autres approvisionnements de qualité aptes à concourir sur le marché local et régional.

Alors que l'enseignement général tend à former théoriquement des techniciens et ingénieurs appelés à former d'autres personnes, l'enseignement technique devrait être orienté vers la formation d'un entrepreneur appelé à produire des services et des biens de qualité pour satisfaire la demande locale et régionale. Cela devrait logiquement revêtir la même importance sinon plus que la formation formelle dans les écoles.

- Des efforts louables à soutenir : alphabétisation des adultes

Tous les agents de développement sont unanimes sur le fait que l'analphabétisme constitue un blocage important pour le développement social communautaire. Le niveau de participation des membres d'un groupe social est fortement handicapé par l'analphabétisme. Les principaux outils de garantie d'une participation saine à savoir **le contrat écrit et le rapport de suivi, de contrôle ou « d'audit »** sont impossibles dans le cadre des communautés et organisations composées d'analphabètes.
Delà, les efforts des centres d'alphabétisation sont louables.

III.1.2.2. La Santé

La commune Busoni compte en termes d'infrastructures sanitaires, 7 CDS publics (Bunyari, Burara, Kabanga, Sigu, Nyagisozi, Vyanzo, Mukerwa) et 2 CDS privés agrées (Marembo et murore). Ces infrastructures sanitaires accusent une insuffisance de personnel de santé. Ces CDS restent insufisantes.

La situation sanitaire de la Commune est caractérisée par des maladies courantes telles que le paludisme, les infections respiratoires aiguës, les maladies diarrhéiques et les parasitoses intestinales. Le personnel est reparti comme le montre le tableau ci-après.

Tableau 12 : Situation du personnel de santé en 2008 dans la commune de Busoni

Désignation	**CDS Bunyari**	**CDS Sigu**	**CDS Burara**	**CDS Kabanga**	**CDS Nyagisozi**	**CDS Vyanzo**	**CDS Marembo**	**CDS Murore**	**CDS Mukerwa**	**Total**
Infirmier A2	1	-	1	1	1	1	-	1	1	7
Infirmier A3	1	1	2	1	1	1	2	5	1	16
Aide infirmiers	4	3	3	3	5	4	4	7	-	33
Gestionnaires	1	1	1	1	1	1	-	1	1	8
Travailleurs	1	1	2	3	1	2	2	2	2	116
Technicien de promotion de la santé (TPS)										1
Total	**8**	**6**	**10**	**9**	**9**	**9**	**8**	**16**	**5**	**81**

Source : Bureau provinciale de la Santé Kirundo

Aucun CDS de la Commune n'a de médecin, seuls les CDS Kabanga, Nyagisozi, Vyazo et Murore ont un infirmier de niveau A2. Le ministère de la santé publique va créer prochainement un district sanitaire Busoni d'où il sera indispensable de construire un hôpital à Rusarasi. Le district comptera la commune Busoni seulement étant donnée qu'elle vaste. Elle compte 33.600 ménages. Dans le domaine de la lutte contre le VIH/SIDA, la commune de Busoni dispose d'un comité communal de lutte contre le SIDA et les MST qui sensibilise les populations sur la question avec l'appui du CNLS.

Le faible accès aux soins de santé est caractérisé par les éléments suivants :

- Manque d'infrastructures sanitaires : la commune Busoni compte 8 CDS sur une population estimée à 121.626 habitants. nous constatons que c'est largement insuffisant. C'est pourquoi une construction d'un CDS sur la colline serait la bienvenue et sauverait des vies humaines.
- La pauvreté des ménages : beaucoup de ménages souffrent d'une crise alimentaire chronique et n'ont pas de revenus suffisants pour s'acheter de la nourriture. C'est inutile de signaler que la plupart des ménages de la commune Busoni ne font pas des épargnes pour pouvoir subvenir à certains besoins tel que se faire soigner en cas de maladies. A cela s'ajoutent les vulnérables qui augmentent du jour au jour.
- Insuffisance du personnel soignant : la province sanitaire de Kirundo en général souffre d'un manque criant du personnel soignant. Il y a très peu de lauréats qui sortent des écoles paramédicales. Ce problème s'amplifié de façon qu'il y a des CDS qui reste fermer par manque du personnel. Même ceux sont ouverts ont très peu d'unités.
- Manque des médicaments : la commune de Busoni n'a aucune pharmacie et les patients ont des problèmes de s'approvisionner en médicaments. Ils sont obligés de se rendre dans la ville Kirundo.
- La communauté qui fait encore recours à la médecine traditionnelle : par manque de connaissances sur les notions de santé de base ; une partie de la population de la commune Busoni fait encore recours à la médecine traditionnelle et croit encore au fétichisme.

Tableau 13 : Données épidémiologiques

Centres de santé	Nbre de cas par mois				
	Paludisme	Maladies diarrhéiques	Infections respiratoires	Dysenterie bacillaire	Malnutrition
Nyagisozi	13608	254	2376	92	24
Sigu	8864	264	412	216	156
Kabanga	5552	236	76	16	8
Murore	2512	128	0	36	64
Burara	4758	172	42	88	966
Vyanzo	5065	470	642	181	5252

Mukerwa	-	-	-	-	-
Marembo	5866	188	67	49	1038
Bunyari	8584	556	228	20	184
Busoni	54809	2268	3843	698	7692

Source : Données fournies par les chefs de secteur de santé sur base des rapports annuels de la DPS Kirundo
NB : Le centre de santé Mukerwa est récemment ouvert raison pour laquelle nous n'avons pas des données.

Le tableau ci-dessus nous renseigne que le paludisme est la maladie la plus répandue dans la commune avec des consultations dépassant les 54 800 cas par an, soit une moyenne de consultation mensuelle de 4 500 personnes pour une seule commune.
Heureusement que le coût des soins reste faible (350 Fbu la cure) et que les populations se font soigner dans les structures indiquées.
La malnutrition suit avec des effectifs de 7692 personnes affectées de façon clinique soit plus de 6 % de la population.
Les Infections respiratoires et les Maladies diarrhéiques représentent respectivement plus de 3800 cas et 220 cas.
Les pouvoirs publics sont parvenus à maîtriser les coûts si bien que la cure des maladies diarrhéiques et de la dysenterie bacillaire coûte 50 Fbu si ces médicaments ne sont distribués gratuitement.

III.1.2.2.2. Médecine préventive : Vaccination

La réalisation des vaccinations est régulière dans les CDS sauf en cas de période de panne de frigo qui peut durer plusieurs mois.

Tableau 14 : Etat des infrastructures

Zone	Type d'Infrastr	statut	Année de constr	Mat. de constr	Etat actuel	Existe eau	Existence électricité	Existence équipement standard	Bâtiments
Nyagisozi	CDS Nyagisozi	GA	1991	Durable	Bon	Oui	Oui	complet	complet
	CDS Sigu	GA	2003	Durable	Bon	Non	Oui	complet	complet
	CDS Kabanga	GA	199 3	Durable	Bon	Non	Oui	complet	complet
Murore	CDS Murore	GA	1965	Durable	Bon	Oui	Non	complet	complet
Gatare	CNS /CDS Burara	privé	1958	Durable	Bon	Non	Oui	complet	complet
	CNS / CDS Vyanzo	privé	2001	Durable	Bon	Oui	Oui	complet	complet

Gisenyi	CNS Marembo		1992	Durable	Bon	Non	Oui	complet	complet
	CDS Marembo	GA	1990	Durable	Bon	Oui	Oui	complet	complet
	CDS Bunyari	GA	1993	Durable	Bon	Oui	Oui	complet	complet
Mukerwa	CDS Mukerwa	GA	2002	Durable	Mauvais	Oui	Non	Incomplet	incomplet
Total	9 CDS et 3 CNS								

Source : Données fournies par les chefs de secteur de santé sur base des rapports annuels de la DPS Kirundo

La commune Busoni compte comme infrastructures sanitaires 9 centres de santé et 3 centres de nutrition supplémentaires répartis dans 5 zones.

Tous les centres de santé et Centres de nutrition supplémentaires sont en bon et construits avec des matériaux durables. 5 CDS sur les 9 ont accès à l'eau et les CDS Murore et Mukerwa ne sont pas alimentés en électricité par plaque solaire.
Tous les centres de santé, sauf le CDS Mukerwa, sont complets en équipements et en bâtiments.
L'approvisionnement en médicaments est assuré par le ministère de la santé via le Dépôt pharmaceutique de Buterere et la Direction Provinciale de la santé.

III.1.2.2.4. Fréquentation et capacités d'accueil des structures de santé

Les CDS de la commune totalisent 74 lits d'hospitalisation qui accueillent en moyenne 124 patients par mois.
En conséquence, la conclusion est que ces centres sont débordés par les besoins en hospitalisation étant donné que Le nombre de patients par mois est près du double des capacités d'accueil des structures de santé.
L'exception est faite à certaines périodes de recrudescence de la malaria.
Au regard de ces chiffres, on en déduit qu'il existe 124 lit d'hospitalisation pour 121 626 habitants, soit 1 lit pour 980 habitants.

Tableau 15 : Taux de fréquentation et capacités d'accueil

Zone	Type d'Infrastructure	Nombre de collines de recensement desservies	Fréquentation par mois	Nombre d'hospitalisés par mois	Nombre de lits
Nyagisozi	CDS Nyagisozi	4	887	10	8
	CDS Sigu	2	568	7	6
Murore	CDS Kabanga	7	812	28	8
	CDS Murore	5	754	29	20

Gatare	CNS / CDS Burara	6	847	10	8
	CNS / CDS Vyanzo	5	789	15	8
Mukerwa	CDS Mukerwa	6	-	-	-
Gisenyi	CNS Marembo	5	118		
	CDS Marembo	5	669	10	8
	CDS Bunyari	5	1145	15	8
Total		50	6589	124	74

Source : Données fournies par les chefs de secteur de santé sur base des rapports annuels de la DPS Kirundo

N.B : pour le CDS Mukerwa, les données ne sont pas disponibles car on vient de l'ouvrir très récemment.

III.1.2.2.5. Equipements en laboratoires

Trois centres de santé (Vyanzo, Marembo et Murore) sont équipés pour les analyses de sang (gouttes épaisses), selles et crachat tandis que les 6 restants ne sont équipés que pour faire uniquement la goutte épaisse et l'examen des selles.

III.1.2.2.6. Ressources humaines

Les neuf CDS utilisent un personnel technique composé de 16A3, 7A2, 1TPS, 8 Gestionnaires de santé, 33 aides infirmiers formés et 16 travailleurs.
Si on considère que la population de Busoni est de 140 933 habitants,les ratios suivants se dégagent :
Nombre d'infirmiers par habitant : 1 infirmier (A2 ou A3) pour 6 128 habitants

III.1.2.3 LE VIH/SIDA

Le SIDA est un fléau qui cause des morts dans les ménages. Les conséquences sont énormes sur les économies des ménages mais aussi de la commune. Les personnes atteintes ne pourront plus travailler mais aussi dépensent beaucoup d'argent pour se faire soigner. La mort des parents entraine des orphelins qui deviennent chefs de ménages et ne pouvant pas nourrir ces petits frères et sœurs, ils sont obligés de se rendre dans les rues pour mendier. Cette situation les entraine dans une situation de dépendance et deviennent plus exposer au fléau du SIDA car la pauvreté est une source de contamination. D'où nous pouvons dire que le SIDA présente non seulement l'aspect d'un problème de santé publique mais aussi un problème économique.

III.1.2.4. Eau et assainissement

L'inventaire des équipements hydrauliques réalisé au cours du diagnostic participatif donne pour l'ensemble de la Commune de Busoni 35 sources d'eau aménagées et fonctionnelles tandis que 32 sources aménagées ne sont plus fonctionnelles ou sont à réhabiliter. En plus de ces sources, la Commune compte 27 sources aménageables. Toutes les sources aménagées ne disposent pas de comité de points d'eau. La Commune de Busoni est pourtant desservie par un réseau gravitaire d'adduction d'eau potable à travers 6 réseaux d'eau. La population qui vit sur les hauteurs n'est pas servie surtout la popûlation de Murore souffre plus que les autres.

Bien que la situation se soit améliorée ces dernières années, une grande partie de la population de la Commune s'approvisionne toujours dans des sources non potables telles que les eaux des rivières. Le niveau d'accès à l'eau potable reste donc en deçà des ambitions des prescriptions de la politique nationale en la matière, qui prône un accès à l'eau potable pour tous.

Tableau 16 : Répartition des sources aménagées sur les collines et leur système de gestion

Collines	**Sources aménagées**	
	F	**NF**
Mukerwa	2	7
Runyinya	3	1
Munyinya	2	2
Kiravumba	4	0
Kagege	0	0
Renga	2	1
Mugobe	1	0
Murore	0	0
Rurira	2	1
Ruyaga	1	2
Gatemere	0	6
Rutabo	2	1
Nyabugeni	0	1
Buringa	1	0
Buhimba	2	1
Rurembe	1	0
Kabanga	2	1
Karambo	0	0
Kididiri	1	1
Nyagisozi	0	0
Ruhena	0	0
Muyange	2	1
Gitete	2	0
Muvyoko	1	2
Sigu	0	0
Kumana	1	0
Gatare	0	0
Gatete	0	0
Kivo	0	0
Kigoma	0	0
Nyakizu	0	0
Munazi	0	0
Burara	1	0
Gisenyi	1	1
Rugarama	1	1
Kibinde	0	0
Murambi	0	0

Collines	Sources aménagées	
	F	NF
Higiro	0	0
Marembo	0	0
Nyabisindu	0	0
Rwibikira	0	0
Total	**35**	**32**

Source : RCE Kirundo

Tableau 17 : Tableau de desserte en eau potable

Commune	Sup	Nb de ménages	Nbre points d'eau														
			SAF	SANF	SNA	BFF	BFNF	BP	PF	PNF	SCEP	Nbre total de points d'eau					
												Fonctionnels	Non fonctionnels	Total	Nbre de ménage par points d'eau fonctionnels	Nbre de ménage par points d'eau fonctionnels et non	Nb de points d'eau fonctionnels / 500 m
Busoni	420	31813	41	16	11	45	39	56	8	22	11	150	77	227	212	140	0. 34
Total	1703	139 415										604			230		0.34

.

Source : Données fournies par le responsable des RCE sur base des rapports des fontainiers communaux

La commune Busoni dispose de 227 Points d'eau comprenant les sources aménagées, les branchements privés, les bornes fontaines, les puits forés et les SCEP.
Alors que les normes pour un approvisionnement en eau optimal est de 1 puit d'eau par 500 m, dans la commune de Busoni on recense 0.34 points d'eau fonctionnels pour 500 m. Ce qui est 3 fois inférieur aux normes.

Aussi le nombre de ménages par point d'eau de 212 est trop élevé comparé aux 30 ménages requis pour 1 point d'eau.
Ce qui est inquiétant, c'est le pourcentage de points d'eau non fonctionnels. Sur les 227 points d'eau, 77 ne sont pas fonctionnels ce qui représente 34 %.
Toutes ces infrastructures s'avèrent largement insuffisantes pour desservir une population totale de 121.626 habitants. La question de l'eau dans
la commune reste la priorité des priorités.

Tableau 18 : Réseaux d'adduction d'eau

Commune	Nombre de réseaux		Nombre de réservoirs	Nombre de collines desservies	Nombre de collines non desservies	Linéaires (km) desservies
	BFF	BFNF				
Busoni	45	39	47	21	37	67
Total province	234	107	157	91	70	332

Source : RCE de la Province Kirundo

BFF : Borne fontaine fonctionnelle ; BFNF : Borne fontaine non fonctionnelle.
Le réseau routier de la commune compte 67 km linéaire et 47 réservoirs.
Le nombre de borne-fontaines fonctionnelles installées dans la commune s'élève à 84 dont 39 non fonctionnelles, soit 47% des installations d'eau défectueuses.
Les données fournies par le fontainier communal montrent également que 37 collines de la commune, soit 67 % des collines de la commune, ne sont pas desservies en eau potable.

III.1.2.4. 3. Mode de gestion et d'entretien des infrastructures d'eau

La gestion des infrastructures d'eau en milieu rural est assurée à travers les Régies communales de l'Eau (RCE). L'entretien courant des installations d'eau étant assuré par les usagers des points d'eau et le fontainier communal. Dans les centres urbains et ceux à vocation urbaine, la gestion et l'entretien des infrastructures d'eau incombent à la REGIDESO.

III.1.2.4.6. Actions à mener

Construction de nouveaux points avec souci d'une répartition équitable des points d'eau dans la commune.

III.1.2.5. Justice, cohésion sociales et structures communautaires

III.1.2.5.1. La justice

Les services judiciaires de la commune compte un tribunal de résidence ayant son siège au chef lieu de la Commune.

III.1.2.5.1.1. Infrastructures

Au niveau des infrastructures, signalons que les locaux de travail sont en bon état mais qu'ils nécessité une extension afin de pouvoir avoir 2 autres bureaux pour les juges , 2 autres pour les gréffiers etun autre pour les archives.
Il y a manque d'eau et d'électricité.

III.1.2.5.1.2. Equipements

Le tribunal de résidence de Busoni manque cruellement d'équipements. Ce tribunal a un besoin criant des ordinateurs, une photocopieuse, de moyens de déplacement et du matériel de bureau.

III.1.2.5.1.3. Performances du secteur

Tableau 19 : situation des affaires portées au tribunal en 2007

Etat d'avancement	Nombre d'affaires (total)	Registre civil	Registre pénal
Affaires réçus et inscrites	219	201	18
Affaires en instruction	82	79	3
Affaires jugées	231	210	21
Affaires biffées	31	28	3
Affaires exécutées	421	353	68
Affaires jugées et non exécutées	650	537	113

Source : Tribunal de résidence de Busoni

Tableau 20 : situation des affaires portées au tribunal en 2008

Etat d'avancement	Nombre d'affaires (total)	Registre civil	Registre pénal
Affaires réçus et inscrites	260	234	26
Affaires en instruction	75	65	10
Affaires jugées	227	209	18
Affaires biffées	22	22	-
Affaires exécutées	192	186	6
Affaires jugées et non exécutées	263	221	42

Source : Tribunal de résidence de Busoni

Les performances au niveau du rapport entre le nombre de dossiers enregistrés et le nombre de dossiers jugés et clôturés est très bonne. En effet, presque tous les dossiers reçus ont été jugés et clôturés.
Malheureusement, ces dossiers clôturés ne sont pas exécutés. Les dossiers non exécutés se sont accumulés au fur des années.

III.1.2.5.1.4. Personnel

Le personnel de ce tribunal de résidence est composé d'1 Juge président, de 4 juges, de 6 greffiers et de 2 plantons.

III.1.2.5.1.5. Justice gracieuse

La justice gracieuse est l'une des institutions auxiliaires de la justice. Elle est rendue par le Conseil des Notables de la colline ainsi que les conseillers collinaires nouvellement élus par la population. Ces conseillers sont institués sur toute l'étendue de la Province.
La composition du Conseil des Notables est fixée par les usages locaux tandis que celle des conseils de colline est fixée par la loi N° 1/016 du 20/04/2005 portant organisation de l'administration communale.

La procédure suivie devant ces conseils est fixée par les usages locaux sous réserve du respect des règles relatives à la récusation, au respect du secret professionnel et l'ordre public. Le travail des membres est fait à titre bénévole.

La justice gracieuse est rendue régulièrement par 340 notables dont 70 dans la zone Gatare, 80 dans la zone Gisenyi et 120 dans la zone Murore et 70 dans la zone Mukerwa.

III.1.2.5.2. Cohésion sociales et structures communautaires

Dans notre pays en général et en particulier dans la commune de Busoni, beaucoup de familles rencontrent des difficultés de subsistance. Cela se remarque surtout quand on compte le nombre de différents groupes de gens malheureux à savoir : les enfants orphelins du Sida, les enfants vulnérables et légitimes, les sinistrés de la guerre, les veuves et les personnes âgées, …

Donc, il est d'importance capitale que des actions spécifiques à ces groupes soient menées afin qu'il y ait un développement durable et harmonieux de la société
Ces groupes de gens vulnérables connaissent de très graves difficultés à savoir :

- la scolarisation,
- le manque de nourritures,
- le manque de logement,
- le manque des soins de santé,
- le manque des habits,
- le manque du soutien moral, …

Le pays, à travers des politiques décentralisées au niveau des communes, doit donc étudier sérieusement cette question.

Voici les statistiques des différents groupes au niveau de la commune Busoni :

Tableau 21 : Statistiques sur les enfants vulnérables et les handicapés dans la commune (2008)

Communes	Enfants chefs de ménage	Enfants soldats	Nombre total d'orphelins	Nombre d'orphelins appuyés	Nombre d'handicapé				
					Guerre	Naissance	Accident	Autres	Total
Busoni	62	22	2533	Pas de données	5	10	3	-	18 dont 2 fille

Source : Ligue ITEKA + AFJ , Centre des handicapés de Kanyinya

Tableau 22 : Statistiques sur les cas de violences sexuelles et les veufs dans la commune (2008)

Communes	Nombre de viols recensés					Nombre de veufs			Nombre de veufs à appuyer			
	Femmes	Filles	Fillettes	Garçons	Hommes	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Nombre de mères célibataires
Busoni	3	14	10	0	0							

Source : Ligue ITEKA + AFJ , Centre des handicapés de Kanyinya

III.1.2.6. Les groupes socio-culturels

L'avenir d'un pays tout comme celui d'une province se fonde sur une jeunesse bien encadrée. Elle doit dès lors être épanouie grâce à une éducation tant morale, physique, qu'intellectuelle. Tout cela demande des moyens matériels et humains qui ne sont pas à la portée de nos populations qui viennent de passer plusieurs années sous le joug d'une crise et une paupérisation sans précédent. C'est ainsi que pas mal de droits dévolus à la jeunesse sont bafoués notamment le droit à l'éducation, à l'alimentation entraînant ainsi comme corollaire des pertes en vies humaines en cascade.

En vue d'assurer cet encadrement, on a besoin d'infrastructures et des équipements. Or, dans la province de Kirundo et dans la commune de Busoni, ils sont inexistants.

Dans la commune, l'encadrement de la jeunesse fait référence en premier lieu au sports et au football. Le sport se pratique tant bien que mal, faute de moyens matériels surtout. C'est une conséquence des insuffisances en infrastructures et en équipements tout comme en structure et en organisation.

Le sport est un facteur d'éducation et de cohésion sociale dont la contribution au retour à la paix et à la réconciliation nationale est remarquable et considérable.

En général, le football occupe la première place en matière d'activités sportives tandis que les autres sports collectifs sont pratiqués par quelques amateurs. C'est notamment le Basket et le volley ball.

Pour ce qui concerne la culture, la jeunesse s'organise tant bien que mal en groupes

d'animation ou groupes folkloriques chez les non scolarisés et les déscolarisés.
Signalons que les danseurs Intore ont un cachet spécial dans la province de Kirundo surtout dans les communes de Kirundo, de Busoni et de Bwambarangwe.

Le tambour est à un niveau bas à telle enseigne qu'on ne peut pas le présenter lors des manifestations culturelles avec assurance et fierté. Des formateurs en ce domaine se sont passés les témoins en vue de rehausser son niveau mais aucun effort n'a été couronné de succès.
Pour clore ce chapitre, il est à noter que des associations de confessions religieuses, fonctionnent bien. C'est notamment les Scouts, Chiros, Xaveri, …Il en est de même des associations de lutte contre le SIDA tout comme d'autres appuyées par des ONGs sur place comme PRASAB ou Agro Action Allemande.

III.1.2.6.1. Encadrement des jeunes

Au niveau de la province, on n'a pas à proprement parler d'encadrement substantiel de la jeunesse. Néanmoins, au niveau des écoles secondaires surtout, on rencontre une organisation permettant un encadrement approprié des jeunes.
Ailleurs dans les campagnes, les associations avec leurs leaders se débrouillent mais difficilement faute de moyens y afférents.

Quelque fois, l'administration à la base leur fait un coup de main sans pour autant arriver à assouvir leur soif puisque les moyens sont limités. Bref, les associations de jeunes sont fragiles et ne permettent pas l'acquisition des dividendes pour que l'entreprise en charge soit effective.

La province de Kirundo comprend 3 types de structure d'encadrement à servir :
L'encadrement sportif, culturel et l'encadrement des clubs et associations de lutte contre le VIH/SIDA.

Il n'existe qu'une seule structure d'encadrement sportif en province de Kirundo, celle dénommée Kiyonza F.C. basée dans la commune Bugabira précisément en zone Kiyonza.
Pour l'encadrement culturel, on dénombre au total 4 organisations d'encadrement dans la province mais dans la commune Busoni, aucune organisation d'encadrement culturel n'y est implantée.

Dans le domaine de lutte contre le VIH/SIDA, les jeunes organisés sont encadrés par la principale organisation provinciale qui est le CPLS – Kirundo. Cette structure est décentralisée jusqu'au niveau des communes. Cette organisation encadre les centres jeunes qui se trouvent implantés dans toutes les 7 communes.

III.1.2.6.2. Clubs et associations sportifs et culturels

La province Kirundo compte 31 clubs et associations parmi lesquelles la commune Busoni en compte 7 avec 130 membres tous des hommes

Tableau 23 : Infrastructures sportives

Communes	Infrastructure	Nombre	Equipé		Etat	
			Oui	Non	Bon	Mauvais
Bugabira	Stade	1	0	1	1	0
	Terrain de basket ball	1	1	0	1	0
	Terrain de football	2	1	1	1	1
Busoni	Terrain de football	9	0	9	0	9
Bwambarangwe	Stade	1	0	1	0	1
	Terrain basket ball (BB)	2	2	0	2	0
	Terrain de Volley ball(VB)	2	0	2	2	0
Gitobe	Terrain de Volley ball(VB)	1	0	1	0	
	Terrain de football	2	0	2	1	1
Kirundo	Stade	1	1	0	1	0
	Terrain de football	1	0	1	0	1
Ntega	Stade	1	0	1	1	0
Vumbi	Terrain basket ball (BB)	1	1	0	1	0
	Terrain de football	1	0	1	0	1
Total province		**38**	**10**	**28**	**22**	**16**

Source : Conseiller socio-culturel de la province

Sur le total de 38 terrains de sports que compte la province, la commune Busoni se taille la part du lion avec 9 terrains de football.
Malheureusement, ces terrains ne répondent pas aux normes prescrites par la loi en vigueur surtout à cause de leur mauvais état (100 %).

Tableau 24 : Infrastructures culturelles

Communes	Infrastructure	Nombre	Equipé		Etat		Nombre d'utilisateurs par mois
			Oui	Non	Bon	Mauvais	
Bugabira	Salle de théâtre	1	0	1	1	0	-
	Salle de Cinéma	1	0	1	0	1	-
Busoni	Centre de lecture / Bibliothèque	1	0	1	0	1	30
	Salle de cinéma	6	1	5	1	5	770
Gitobe	Bibliothèque	1	0	1	1	0	80
	Salle de Cinéma	-	-	0	-	-	-
Kirundo	Bibliothèque	2	2	0	2	0	800
	Salle de cinéma	1	1	0	1	0	-

Source : Conseiller socio-culturel de la province

Ce tableau montre que la commune Busoni vient en tête avec 7 infrastructures sur les 13 que compte la province.

III.1.3. Secteurs économiques

III.1.3.1. Agriculture

La commune de Busoni est l'une des plus affectées par la crise alimentaire de ces derniers temps.

Elle se situe dans la région naturelle du Bugesera qui fait actuellement face à des périodes cycliques de sécheresse. Cette situation a lourdement pesé sur la production agricole de la commune qui a beaucoup chuté ces dernières années (production du manioc, patate douce, haricot).

L'agriculture occupe plus de 95% de la population qui s'adonnent principalement à la production des cultures vivrières et industrielles, et à une moindre mesure aux cultures maraîchères et fruitières.

III.1.3.1.1. Systèmes de production

Le système de production est traditionnel et présente les mêmes caractéristiques que celles rencontrées dans toutes les autres communes et provinces du pays. Il repose sur une multitude d'exploitations familiales de faible superficie alors même que la commune dispose encore de vastes étendues de terre. L'extension des superficies est limitée par le manque d'intrants agricoles aussi bien les semences que les fertilisants.

Les paysans utilisent un outillage rudimentaire et une main d'oeuvre familiale essentiellement féminine. Les femmes labourent, sèment, sarclent, moissonnent et transportent les récoltes…

La production vivrière est avant tout destinée à l'autoconsommation et le petit surplus au marché.

Les engrais chimiques et les produits phytosanitaires sont d'usage rare si pas inexistants.

Ainsi, les rendements sont-ils faibles non seulement à cause des facteurs ci-haut cités, mais également à cause des techniques culturales rudimentaires, de l'insuffisance d'intrants, de la dégénérescence de semences, …
Le mode de culture prédominant est l'association des cultures.
La commune connaît trois saisons à savoir : saison A de septembre à février , saison B de février à juillet et saison C de juin à octobre.
Certaines cultures telles que le bananier, le manioc, le caféier sont cultivées au cours de toute l'année.

Le régime foncier pratiqué dans la commune est de type coutumier reconnaissant les droits de propriété et d'exercice aux familles au sein desquelles les individus ont des droits et des devoirs. La famille se partage l'espace et les ménages l'exploitent.
Le mode de faire-valoir direct est le plus usité que le fermage et le métayage.
La malnutrition sévit dans la commune Busoni à cause de la sécheresse, de la pauvreté et des habitudes alimentaires de la majorité de sa population. L'alimentation de base est composée

principalement d'aliments à prédominance glucidique ; notamment les féculents dont, en ordre d'importance : la banane, le manioc et la patate douce.

Les deux premiers féculents se consomment de façon permanente toute l'année.
Le seul aliment de prédominance protidique consommé quotidiennement est le haricot.
Par manque d'huile, les lipides font défaut dans la consommation alimentaire journalière.

Tableau 25 : Production comparative des cultures dans la commune et production totale de la commune par rapport à la production de la province

Culture Année	Banane	Haricot	Mais	Manioc	P.douce	P. de terre	Riz	Arachide	Sorgho	Colocase	Production Totale
2001	2320	5225	157	12568	12340	725	600		7405	85	
2002	7269	9176	355	18054	25698	240	1074	16	8760	-	
2003	10405	8555	232	8645	247	221	276		3676	-	
2004	6328	3740	1570	2760	1716	160	320	11	3929	825	
2005	3437	5095	24	157	2678	237	198	24	3499	80	
Production moyenne	**5951**	**6358**	**467**	**8438**	**8535**	**316**	**493**	**17**	**5453**	**330**	**36361**
Proprortion de la production de chaque culture dans la commune(%)	16	17	1	23	23	1	1	0	15	1	100
Classement des cultures dans la commune	4	3	7	2	1	9	6	10	5	8	
Production totale de chaque culture dans la province	482751	25088	2850	28599	58166	1065	3656	597	17229	9997	629998
Proportion de la production communale par rapport à la production provinciale par cultureen %	1,3	25,3	16,4	29,5	14,7	29,7	13,5	2,8	31,7	3,3	6,2
Classement de la commune dans la province	7	1	3	2	4	1	5	7	1	6	7

Source : Données tirées des rapports annuels de la DPAE

Concernant l'importance des cultures dans la commune, la patate douce occupe la première place avec 23.4 % de la production totale des cultures, suivi par le manioc (23.2%) , le haricot (17%) et la banane (16%).

Par rapport à la production totale de la province, la commune Busoni produit 6.2 % et occupe la dernière place provinciale. Les premières communes les plus productrices étant dans l'ordre Gitobe, Bwambarangwe, Ntega et Vumbi.

Cependant la commune Busoni produit 25.3 % du haricot, 29.7% de la pomme de terre, 31.7 % du sorgho, 29 % du manioc et occupe soit la première ou la deuxième place. En fait, le rang occupé par la commune est plus déterminé par les faibles productions d'une culture hautement productrice en l'occurrence la banane.
La visualisation de la situation qui est reflétée dans ce tableau peut se comprendre aisément à travers les dômes et graphiques suivants :

Dans l'ensemble les cultures ont connu une augmentation de production sensible en 2002. Cette augmentation a été suivie d'une chute consécutive à la sécheresse qui s'est aggravée jusqu'à ce jour.

Entre 2001 et 2005, les productions ont connu les variations suivantes : + 48 % pour la banane, -2.4% pour le haricot, -84% pour le maïs, -98% pour le manioc, -78% pour la patate douce, -52 % pour le sorgho.

III.1.3.1.3. Cultures industrielles

La culture industrielle recensée dans la commune Busoni est le café.
La production du café est encadrée par la SOGESTAL Kirundo-Muyinga qui n' a pas pu nous donner des informations par commune. La population de la commune Busoni a besoin des boutures du palmier à huile car elle estime que cette culture peut être productif tout au long des lacs.

La taille moyenne d'une exploitation familiale de caféiers est de 0,075 ha soit 200 pieds de caféiers par ménage (en tenant compte du fait que 2.666 pieds de caféiers occupent 1 ha).

Les caféiers sont plantés exclusivement en monoculture.
Nous distinguons 3 types de produits café : cerise, café parche (5 kg de cerise donnent + 78 g de café marchand) et c'est sous cette forme que le café burundais est exporté à l'étranger.

La production du café a connu une chute drastique dans la commune entre 2003, 2004 et 2005. les statistiques provinciales montrent que la zone Kirundo - Muyinga a représenté 14.2 %, 16.8 % et 0.016 % de la production totale des cerises respectivement en 2003, 2004, 2005.

III.1.3.1.4. Facteurs de production

Le développement du secteur agricole passe obligatoirement par l'utilisation rationnelle des facteurs de production.
Ces facteurs sont nombreux et variés. Certains contribuent directement à la production (terre, main d'oeuvre agricole, intrants, …) tandis que d'autres lui viennent en appui (recherche, vulgarisation, financements…).
Disponibilité des terres sur les collines et dans les marais
La densité moyenne de la commune est de 289 habitants au Km². Elle se situe dans la moyenne au niveau de la province. La commune dispose tout de même de quelques terres encore vierges où l'on peut implanter des centres semenciers ou autres projets.
Les marais non encore aménagés constituent un potentiel pouvant dégager des surfaces importantes pour l'agriculture.

En 2005, les superficies des marais dans la commune Busoni se présentent comme suit :
- Superficie totale des marais de la commune : 570 ha
- Superficie totale provinciale : 23858 Ha
- Superficie aménagée de la commune : 100 ha
- % occupée : 2.36 %

Centres semenciers

La commune Busoni dispose d' 1 centre semencier situé à Murore. Il a une superficie de 3 ha. Il est géré par 3 privés où ils multiplient le manioc.

Intrants agricoles

En ce qui concerne la disponibilisation des semences, la commune a reçu pour l'année 2005, 58.000 boutures de manioc, 3500 kg de riz, 3000 kg de pomme de terre, 44000 plants d'avocatiers, 2400 vitroplants de bananier et 800 kg de cordes de patate douce.

III.1.3.1.5. Ecoulement des productions

On observe au cours de ces dernières années une forte régression des volumes des produits agricoles commercialisés.

La commercialisation des produits agricoles, dernier maillon très déterminant du processus de la production agricole et d'élevage, constitue la principale source de revenu pour la population de la commune.

Les prix sont libéralisés ; il n'y a ni fixation ni contrôle des prix. Les rencontres entre acheteurs et producteurs se font de façon informelle sur les cinq marchés. Les prix sont généralement discutés librement entre les deux parties en présence et le niveau de transition se règle par la loi de l'offre et de la demande.

La grande partie de la production vivrière, des légumes et des fruits est commercialisée de façon informelle. Elle s'effectue d'abord au niveau des collines où les opérateurs économiques achètent directement auprès des producteurs ; ensuite au niveau des marchés hebdomadaires ruraux. A côté de ces marchés plus ou moins organisés, une quantité non négligeable des produits au niveau des centres de ramassage saisonniers.

La commercialisation des produits agro-industriels, notamment le café et le tabac, fait l'objet des réglementations spéciales contrôlées par l'OCIBU et la BTC.
L'écoulement des productions et l'approvisionnement en produits de première nécessité se réalise à travers cinq marchés suivants :

Localité ou nom du marché	**Jour de tenue du marché**
1. Buhimba	Vendredi
2. Nyarunazi	Jeudi
3. Murore	Mercredi et Dimanche
4. Marembo	Jeudi et Dimanche
5. Kabanga	Jeudi et Dimanche
6. Gatare	Mercredi et Dimanche
7. Rusarasi	Mardi, Vendredi et Dimanche

III.1.3.1.6. Personnel d'encadrement

A l'image des autres communes, la commune de Busoni dispose d'un personnel technique affecté en permanence à la commune.
Il s'agit de :

a. au niveau de chaque commune

- 1 Agronome Communal, Technicien Agronome A2 ;
- 1 Vétérinaire Communal, Technicien Vétérinaire A2 ;
- 1 Technicien de Génie Rural A2

b. au niveau de zone

- 2 Assistants Agricoles A3 pour 2 zones

En plus de ces techniciens , les cadres provinciaux font régulièrement des tournées pour le suivi des activités de la DPAE.

III.1.3.1.7. Contraintes

a) cultures vivrières

- irrégularité des pluies et chute dramatique des productions allant jusqu'à causer des famines sévères
- faible disponibilité des intrants (semences et engrais)
- pas de réponses adéquates aux contraintes rencontrées du fait de la faiblesse de l'encadrement (manque de moyens, démotivation du personnel, préoccupations sécuritaires primant sur les autres)
- pas de réponses adéquates de la recherche sur
o menaces de disparition du manioc suite à la mosaïque
o menaces sur les colocases et sur le bananier

b) cultures industrielles

- l'anthracnose du caféier est une des causes majeures de la chute de la production du café
- les prix aux producteurs sont trop faibles provoquant des tentatives d'arrachage ou d'abandon des vergers et la fuite de la production vers le Rwanda
- conjoncture internationale des prix défavorable
- l'insécurité des dernières années a forcé les populations aux déplacements hors de leurs foyers et la détérioration de la qualité d'entretien de vergers

III.1.3.1.8. Potentialités / Atouts en matière agricole

- gamme variée de spéculations agricoles (riz, sorgho, haricot, tournesols, …)
- une demande toujours croissante en produits agricoles
- main d'oeuvre abondante et laborieuse
- retour de la paix avec possibilité de retour des financements

III.1.3.1.9. Actions à mener

- varier les spéculations en orientant la recherche vers des cultures oléagineuses
- réhabiliter le centre semencier de Murore.
- organiser les agriculteurs en coopératives autour des productions facilement commercialisables (haricot, sorgho, farine de manioc, riz)

III.1.3.2. L'élevage

III.1.3.2.1. Systèmes d'élevage

Dans la commune Busoni, le système extensif est le principal mode de production animale, mais des systèmes semi-intensifs commencent à se développer sous l'effet de la pression démographique et le besoin d'intégrer l'élevage à l'agriculture pour la restauration et le maintien de la fertilité des sols.

Les difficultés de gardiennage des animaux suite à la scolarisation du plus grand nombre d'enfants pousse aussi les familles rurales à l'intensification de l'élevage.
Le cheptel bovin de la commune est constitué de la race locale Ankolé, parfois croisé avec Sahiwal et rarement avec Montbéliard et la Frisonne.
L'essentiel de l'alimentation provient des parcours naturels.

Le système semi-intensif ou intégré qui est préconisé par les projets et ONGs qui appuient dans le repeuplement du cheptel évolue lentement . En effet, la diminution des pâturages due à la pression démographique dicte le besoin d'une intensification et d'une intégration agrosylvo- zootechnique avec plus d'utilisation de fumier et de résidus de récolte.

Certains agents de l' Etat et des collectivités locales ainsi que quelques commerçants se lancent dans l'élevage autour des agglomérations et pratiquent de plus en plus le système semi-intensif à intensif avec des bovins croisés laitiers.
Les petits ruminants sont élevés presque exclusivement en mode extensif traditionnel, même si un début d'intégration commence à s'observer surtout pour les caprins distribués dans le cadre des projets.

Les systèmes d'élevage porcin se répartissent en trois : l'élevage traditionnel, l'élevage semiintensif et l'élevage intensif. On rencontre dans la commune des porcs sous étable en permanence comme on en rencontre sur les routes ou dans les pâturages.

Les systèmes d'élevage avicole reposent exclusivement sur le système traditionnel où on élève le plus souvent en liberté quelques poules. L'élevage avicole traditionnel ne dégage pas de revenus importants, mais en revanche, il coûte pratiquement rien et ne requiert aucun travail particulier.

La guerre qui a éclaté en octobre 1993 a fortement touché le sous-secteur élevage, car dès le début de la crise, le bétail et les infrastructures d'élevage ont été et sont restés les cibles privilégiés des rebelles et d'autres bandits qui ont profité de l'insécurité.

Tableau 25 : Evolution des espèces de 2000 à 2008

Espèces	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Bovins	3 340	3 704	3998	4172	4911	5558	6194	5683	6798
Caprins	15 962	19 690	24300	29739	31582	39186	37864	40537	42692
Ovins	798	923	1100	1219	1299	1296	944	716	718
Porcins	845	1 297	1366	1462	862	1297	928	1407	2489
Volailles	16 206	20 661	22712	24991	25176	20254	26461	40928	38007
Lapins	4 200	5 094	5601	5925	6971	7146	7070	5698	4340
Abeilles (nbre de cruches)	1 804	2 203	2540	2772	2778	2782	2690	2068	1336
Cobailles	3 609	4 994	6004	7008	9213	7267	8248	8402	8521
Poissons (nbre d'étangs piscucoles)	0	0	0	0	0	0	0	0	0

Source : Vétérinaire communal

Tableau 26 : Effectifs des animaux de la commune Busoni (2008)

Commue	Bovins	Ovins	Caprins	Porcins	Volailles	Total
Busoni	6 798	718	42 692	2 489	38 007	90 704

Source : Véterinaire communal (recensement bétail mars 2008)

Tableau 27 : Proportion des animaux élevés par commune et par espèce

	Bovins	Ovins	Caprins	Porcins	Volailles
Bugabira	21.2	10.5	13.7	13.9	10.9
Busoni	21.8	21.9	23.3	18.8	30.1
Bwambara	6.1	11.6	17.7	10.1	16.1
Gitobe	8.2	15.0	6.9	11.2	7.9
Kirundo	18.3	7.2	9.0	29.1	14.3
Ntega	13.0	24.4	16.0	5.7	12.8
Vumbi	11.4	9.4	13.3	11.2	7.9
Total	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0

Source : Données tirées des rapports annuels de la DPAE, Service de l'élevage

On remarquera que la commune dispose de 21.8 % des effectifs bovins (1ère place au niveau provincial), de 21.9 % des effectifs des ovins (2ème place), de 23.3% des caprins (1ère place), 18.8 % des porcins (2ème place) et enfin 30.1 % des effectifs des volailles (soit 1ère place).

En tout la commune se situe à la 1ère place avec 25 % des effectifs totaux des animaux élevés dans la province.

III.1.3.2.4. Approvisionnement en géniteurs

L'approvisionnement en géniteurs se fait par différents projets et ONGs qui exigent aux bénéficiaires de mettre en place les conditions d'amélioration de l'élevage passant progressivement vers une pratique de la stabulation. Ainsi dans la commune Busoni, on dénombre actuellement 61 Fermettes comptant 61 bovins, un demi millier de caprins et 120 porcs élevés en stabulation permanente.

III.1.3.2.5.Santé animale

Tableau 28 : Bulletin vétérinaire établi pour la commune Busoni (2005 – 2008)

Animaux	Maladies	Nombre de cas			
		2005	2006	2007	2008
Bovins	Théilleriose	936	884	672	632
	Coridriose	98	108	46	96
	Piroplasmose	61	48	56	52
	Verminose	860	936	928	780
	Teignes	268	340	220	132
	Telasiose	64	68	38	44
	Trypanosomiase	72	89	94	80
Caprins	Théilleriose	668	704	612	544
	Verminose	608	806	992	960
	Echtyma contagieux	368	382	408	280
Ovins	Théilleriose	18	12	22	16

	Verminose	61	34	44	30
Porcins	Théilleriose	84	52	60	120
	Verminose	144	93	96	124
	Gâles	48	43	39	44
Vollailles	Typhrose aviaire	170	181	192	198
	New casttle	465	545	642	521
Lapins	Théilleriose	109	129	136	92
	Gâles	196	203	210	145

Source : Vétérinaire communal

Tableau 29 : Situation des infrastructures d'élevage

Types d'infrastructures	Nombre	Localité	Etat	Disponibilité des services et produits
Centre de santé vétérinaires	2	Nyarunazi	Mauvais	irrégulière
		Gatare	Mauvais	irrégulière
Dipping Tank	1	Mugobe -Muhetsi	Mauvais	détruit
Couloirs de contention	7	Murore	Bon	irrégulière
		Murambi	Mauvais	irrégulière
		nyagisozi	Mauvais	irrégulière
		Kiravumba	Mauvais	irrégulière
		Rugarama	Mauvais	irrégulière
		Kabanga	Mauvais	irrégulière
		Gatemere	Mauvais	irrégulière

Source : Données tirées des rapports annuels de la DPAE , Service de l' élevage

La commune compte 2 centres de santé vétérinaires, 1 dipping tank et 7 couloirs de contention. Les centres de santé vétérinaires tandis que les couloirs de contention et le dipping tank sont tous détruits.

III.1.3.2.6. Les marchés d'animaux

Parmi les 3 marchés que compte la commune, seul le marché de Rusarasi abrite un centre important de vente des animaux. Ainsi en 2005, les statistiques fournies par la comptabilité communale renseignent que 123 bovins, 220 caprins, 60 ovins et 400 porcs ont été vendus sur ce marché.

III.1.3.3. Artisanat et activités génératrices de revenu

III.1.3.3.1. Industrie

En dehors des industries agro-alimentaires axées sur la transformation du caféier, la commune ne dispose d'aucun autre type d'industrie.
Les unités artisanales de transformation du bois ne peuvent pas être assimilées à des activités industrielles.

Les unités de transformation du caféier recensé dans la commune Busoni sont au nombre de 2 usines de dépulpage et de lavage du café situées dans les localités de Nyange et Gitwenzi.

Quoique la production industrielle du tabac soit signalée dans cette commune, toute la production du tabac est acheminée vers l'usine de Cibitoke.

III.1.3.3.2. Artisanat

Il est remarquable que le secteur de l'artisanat dans cette commune comme au Burundi ait connu ces derniers temps beaucoup de contraintes dans le développement ; ceci suite à l'absence d'une politique claire en matière du développement artisanal.
Le secteur artisanal a souvent été délaissé et relégué au dernier rang des autres secteurs socioéconomique.

Il ne serait pas alors étonnant de remarquer qu'après analyse de l'évolution de ce
secteur combinant les aspects de production et de formation, l'essor connu n'est en aucun cas satisfaisant.

Cependant il constitue une alternative sérieuse pouvant désengorger le secteur agricole étouffé par la surpopulation et la pression insoutenable sur le facteurs terre.
Il est malheureux de constater que les artisans font recours à leur unique génie sans appui de l'Etat quand l'une ou l'autre ONG ou projet ne vient secourir quelques associations éphémères.

Le secteur est caractérisé par un vaste éventuel d'activités variées à travers lesquelles on distingue 3 types d'artisanat :

- L'artisanat de production
- L'artisanat de service
- L'artisanat d'art

Chaque type d'artisanat s'articule sur une série de filières

III.1.3.3.2.1. Situation du secteur artisanal par type d'artisanat

- Artisanat de production

Appelé également « Artisanat Utilitaire », il est le plus pratiqué dans la commune et accapare le plus grand nombre d'artisans et d'unités de production artisanales. Il comprend différents métiers qui, dans l'exécution, possèdent une phase de transformation. Nous citerons entre autres la menuiserie pour la filière « Bois », la tuilerie et la briqueterie pour la filière « Terrescuites et carrières », la Forge et Constructions Métalliques pour la filière « Métal », la vannerie et la fabrication des brosses et sacs à main pour la filière « Fibres Végétales », la broderie et la couture pour la filière « Textile ».
Cette catégorie d'artisanat est rencontrée presque partout dans la commune avec une qualité de produits variable suivant l'exigence et le pouvoir d'achat de la clientèle ainsi que le niveau technique du savoir-faire de l'artisan.
Situation de l'artisanat de production

Tableau n° 30 : Situation de l'artisanat de production

Types d'atéliers	Nombre d'unités de production		
	2006	2007	2008
Ménuisérie	12	13	13
Tapisserie	0	0	0
Tuilerie	3	1	1
Briquetterie	3	5	4
Carrelage	0	0	0
Potérie	46	46	46
Scierie	0	0	0
Vanérie et tissage	0	0	0
Forge	2	0	0
Boucherie	0	0	0
Boulangerie	17	11	11
Savonerie	0	0	0
Charpenterie	0	0	0
Maroquinerie	0	0	0

Les unités artisanales de production sont installées pour satisfaire des besoins locaux mais aussi extérieurs à la province surtout en matière de briqueterie, menuiserie, tuileries, boulangeries, forge.

- Artisanat de service

Cette catégorie d'artisanat est en grande partie rencontrée dans les centres urbains. Les artisans qui s'adonnent à ce type d'activités rendent des prestations de services qui, en grande partie sont en rapport avec les réparations des équipements ménagers (radio, frigo, cuisinière, montre, télévision) ; les réparations et entretien des moyens de déplacement (véhicule, motos, vélos, etc ….) ; bref, ce domaine est prospère suite aux relations entre clients et artisans. Il est généralement propriété privée des artisans

Tableau n° 31 : Situation de l'artisanat de service

Type d'artisanat de service	Nombre d'unités de production		
	2006	2007	2008
Blanchissérie	0	0	0
Broderie	0	0	0
Cordonnerie	35	35	35
Couture	6	42	42
Réparation électronique	2	0	0
Raparation mécanique	2	25	7
Gamissage	0	0	0

Maçonnerie	0	0	0
Soudure	2	2	4
Salon de coiffure	4	14	14
Nettoyage de véhicule	0	0	0

- Artisanat d'art

Au niveau national, les activités de ce type d'artisanat débouchent sur la production d'objets plutôt décoratifs. Il commence à prendre forme parallèlement au développement du tourisme. Se retrouvent dans cette catégorie : la sculpture sur bois, sur métal, en argile ; le travail sur les pierres précieuses ; la peinture sur tissus, sur bois, en feuille de bananier ; la pyrogravure etc. Il est implanté dans les centres urbains et se développe considérablement. Des kiosques de produits artisanaux se retrouvent sur des axes principaux et sont principalement des articles propres pour l'exportation car, le marché local est restreint pour ce type d'artisanat.

Pour faire connaître ces produits, le Burundi participait auparavant à des foires régionales ou internationales qui ont connu de réels succès.

A Busoni, il n'est pas signalé ce genre d'artisanat.

III.1.3.3.2.2. Principales contraintes, potentialités et perspectives de promotion du secteur artisanal

- Contraintes liées au secteur de l'artisanat

  - L'insuffisance de formation, de perfectionnement et de qualification des artisans ;
  - L'insuffisance des ressources allouées au secteur de l'artisanat (humaines, matérielles et financières) ;
  - L'inadéquation production-écoulement des produits artisanaux ;
  - L'accès difficile des artisans au micro-crédit et au marché public ;
  - Les problèmes divers liés à la crise politique et socio-économique du Burundi.

III.1.3.4. Les activités minières (Geologie,Mines,Minerais et Materiaux de construction)

Les indices de minéralisation identifiés dans la province Kirundo sont : Sno2, W et l'Or.
La géochimie semi-détaillée de la province révèle les éléments prédominants suivants : Sn, W, Pb, Zn.

La prospection géologique et minière qui complète les travaux précédents a abouti à une mise exploitation du gisement de SnO2 de Murehe

III.1.3.5. Pêche et Pisciculture

III.1.3.5.1. Pêche

Dans la commune Busoni, la pêche est pratiquée sur le lac Cohoha et Rweru où on n'identifie pas moins de Seize (16) plages de pêche.
Les espèces rencontrées dans ces lacs sont les Tilapia(sp), Clarias, Claridae , Haprochromis imbonjo, impawe, ibiragi, ibinanga.

La production est estimée à 202 tonnes de poissons en 2004 et 192 tonnes en 2005.

Communes	Lacs exploités	Plages	Espèces de poissons	Productions annuelles en tonnes	
Busoni	Cohoha et Rweru	1. Kunyange 2. Mwisenga 3. Sigu 4. Mugongo 5. Nyangoma 6. Kigina 7. Kibonde 8. Murambi 9. Ruheha 10. Runazi 11. Marembo 12. Nyagisozi 13. Kumana 14. Mago 15. Gatare 16. Gatete	Tilapia Nilotica Clarias Claridae Imbonjo Impawe Ibiragi Ibinanga Haprochromis	2006 170	2007 169

Source : Responsable provincial de la pêche et pisciculture à la DPAE Kirundo

Les pêcheurs sont dépourvus de moyens de transport, de conditionnement et de traitement du poisson pour préserver ses qualités. Ils sont obligés de l'écouler rapidement juste après la pêche et à bas prix.

Une partie du poisson pêché est vendu sur les débarcadères aux vendeurs qui l'écoulent sur les marchés locaux de Kirundo ou aux transporteurs qui l'acheminent vers les marchés des autres provinces principalement à Ngozi ou à Bujumbura.

- Contraintes

Ce secteur est confronté à d'importantes contraintes liées principalement au manque de moyens financiers sur tous les niveaux pour assurer sa promotion.
L'organisation et l'encadrement sont handicapés par l'absence de moyens logistiques et financiers. La sécheresse et la famine qui sévit dans Kirundo et à Busoni désorientent les projets des pêcheurs quant à l'achat du matériel réglementaire pour la pêche. Cependant les

opérateurs de cette filière ne peuvent pas s'adresser aux banques pour demander des crédits faute de garanties.

- Potentialités

Les conditions naturelles sont favorables pour le développement de la pêche grâce à l'existence d'un vaste réseau lacustre très dense et riche en faune ichtyologique.
D'abord le marché local est assuré. Ensuite, la demande est importante à l'intérieur de la province et enfin , Kirundo reste l'unique province au Nord, à l'Est et au centre du pays pouvant produire du poisson grâce à la pêche lacustre.

- Solutions à envisager

Il faudra appuyer financièrement le secteur de la pêche sur les lacs du nord pour permettre aux différents intervenants de synchroniser leurs efforts afin de contribuer efficacement à la gestion rationnelle et durable des ressources halieutiques.

III.1.3.5. 2. Pisciculture

- Généralités

En commune Busoni comme pour les autres communes de Kirundo, les activités piscicoles ont débuté autour des années 1990 par des actions conjointes du PNUD et de la FAO et le programme des volontaires du corps de la paix des Etats Unis d'Amérique.

En collaboration avec le département des eaux, pêche et pisciculture et la DPAE Kirundo, les volontaires du corps de la paix à Kirundo assuraient l'encadrement technique des travaux piscicoles dans toute la Province.

Depuis 2003 jusque maintenant l'encadrement technique en pisciculture est assuré par la DPAE Kirundo.

Actuellement, à part quelques étangs piscicoles éparpillés ici et là dans les marais à titre individuel, la plupart des exploitants travaillent en associations.
Les associations pisicoles connues sont au nombre de vingt six dont deux à Busoni

- Facteurs de production

Les alevins sont généralement distribués aux pisciculteurs par la DPAE après la DAPA. Pour les années 2004 et 2005, la commune Busoni n'a reçu aucun appui.

Tableau n° 32 : Statistiques sur la production piscicole dans la commune Busoni

	Nombre d'étangs piscicoles		Superficie moyenne des étangs	Espèces élevées	Nombre moyen de récolte par an	Quantité totale récoltée	
	2004	2005				2006	2007
Busoni	6	6	6	Tilapia	2	750	735
Total province	99	98	5		2	15737	16902

Source : Responsable provincial de la pêche et pisciculture à la DPAE Kirundo

III.1.3.6. Fôrets

La province de Kirundo en général et en particulier la commune de Busoni connaissent une période de sécheresse dramatique. Cette situation est , selon plusieurs experts, imputables à la dégradation des forêts et au déboisement accéléré auxquels la région a été confrontée pendant plusieurs décennies.

L'Agroforesterie est presque généralisée dans tous les champs et il est beaucoup plus développée que la foresterie.

Des efforts de production des plants sont réels . Près d'un million Cinq cent mille plants ont été produits et diffusés entre 2004 et 2005.

Curieusement, la forêt ne pousse pas et il y a lieu de s'interroger :
- Est-ce que réellement les populations les plantent ou les programmes restent du ressort de la démagogie politique ;
- Est-ce que les chiffres sont vrais ;
- Est-ce une faible adhésion des communautés qui n'accorderaient que de faibles soins et protection insuffisante des plants contre les animaux élevés en divagation sur les pâturages ;
- Est-ce les seuls problèmes importants de termites et de sécheresse signalés ;
- Est-ce les conséquences d'une mauvaise période de repiquage suite aux retards administratifs lors de la distribution ;
- Mauvaise gestion des forêts ;
- Manque de personnel et de moyens financiers.

Dans la province, 87 % des boisements appartiennent à l' Etat et il est de notoriété publique que la chose publique est la moins soignée au Burundi. Faudrait-il revoir le statut d'appartenance de ses forêts et boisements artificiels domaniaux ?

III.1.3.6.1. Inventaire des boisements naturels et artificiels

- Les forêts naturels

La forêt naturelle de Murehe est la plus importante de toute la province. Elle couvre 2000 ha et traverse les zones Gatare et Gasenyi.
Elle est composée de plus de trente espèces dont essentiellement les espèces suivantes :

- Parina excelsa : umunazi
- Maytenus acumenatus : umumena
- Mimosa pigra : umugugu
- Acacia salberana : umunyinya
- Blighia unijata : umusagaga
- Paveta virungensis : umunyamabuye
- Protea dick sp : umugunga
- Cardia ovalis : umuvugangoma
- Sapium ellipticum: umusasa

Taleau n° 33 : Les boisements artificiels

Zone	Superficie (ha)	Etat	Commune	privé	collectivités
Gisenyi	22	0	15	3	4
Nyagisozi	27	0	7	0	20
Mukerwa	485	460	22	0	3
Gatare	28	0	8	15	5
Murore	150	71	39	27	13
Total	712	531	91	45	45

Source : Données fournies par le responsable provincial des forêts sur base des rapports annuels , DPAE Kirundo

Il existe un grand boisement dans la zone Mukerwa. Il appartient à l'Etat. L'essentiel des autres boisements qui totalisent 712 ha appartiennent aux communes (87 %) et aux privés et collectivités dans les mêmes proportions (6.4%).

Tableau n° 34 : La répartition des 712 ha de boisements artificiels la commune.

Zones	Localisation du boisement	Type d'essence	Superficie en ha	Propriétaire
GISENYI	Rugarama	Eucalyptus	5	Communal + individus
	Gisenyi	Eucalyptus	17	Communal + Collectivité
NYAGISOZI	Nyagisozi	Eucalyptus	16	Collectivité
	Kurubinduro	Eucalyptus	3	Communal
	Ruhororo	Eucalyptus	2	Communal
	Gitete	Eucalyptus	2	Communal
	Rugogwe	Eucalyptus	4	Collectivité
MUKERWA	Mukerwa	Eucalyptus	10	Communal
	Rwimbogo	Eucalyptus	4	Communal
	Gihushi	Eucalyptus	30	Etat
	Kigomero	Eucalyptus	125	Etat
	Mugobe	Call+ Euca	53	Etat +collectivité
	Gahama	Cyp+Call+ Euca	45	Etat
	Kangobwe	Call+ Euca	55	Etat
		Call+ Euca	8	Communal

Source : Données fournies par le responsable provincial des forêts sur base des rapports annuels , DPAE Kirundo

ZONES	**Localisation du**	**Type d'essence**	**Superficie en ha**	**Propriétaire**

	boisement			
	Karire	Euca + Call	55	Etat
	Rugoma	Euca	70	Etat
	Kaburasoni	Euca + Call	30	Etat
GATARE	Kirerama	Eucalyptus	3.5	Individus
	Muyonza	Eucalyptus	13	Communal + collectivité
	Kigoma	Eucalyptus	6	Individus
	Rusenyi	Eucalyptus	6	Individus
MURORE	Murore	Eucalyptus	4	
	Gatemere	Eucalyptus	7	Communal
	Gakuyo	Eucalyptus	6	Communal
	Murore	Eucalyptus	23	Individus + communal
	Nyabisaka	Eucalyptus	16	Etat
	Nyabugeni	Eucalyptus	35	Etat
	Rutabo	Eucalyptus	6	Individus
	Kididiri	Eucalyptus	4	Individus
	Kuritye	Eucalyptus	7	Communal
	Rugari	Eucalyptus	20	Etat
	Rurende	Eucalyptus	10	Communal
	Kabirizi	Eucalyptus	9	collectivité
	Kabanga	Eucalyptus	3	Communal

Source : Données fournies par le responsable provincial des forêts sur base des rapports annuels , DPAE Kirundo

III.1.3.6.2. Production des plants forestiers

Les efforts de reboisement de plusieurs partenaires ont permis la production des milliers de plants forestiers et agro forestiers comme présenté dans le tableau suivant :

Producteurs	Nombre de plants produit s	
	2006	2007
Privés	367 260	237 876
Groupements locaux	21 726	23 200
Commune	0	0
Etat	0	0
Autres (projets , ONGs)	800 000	700 000
Total	1 188 986	961 076

Source : Données fournies par le responsable provincial des forêts sur base des rapports annuels , DPAE Kirundo

Les plants sont distribués aux populations à base de prix fortement subventionné de 20 à 30 francs Bu le plant.

III.1.3.6.3. Transformation du bois

On dénombre dans toute la commune les unités de travail de bois suivants :

- Nombre de scieries : 102
- Nombre de menuiseries : 52

- . Nombre de fabriques de charbon : 46

III.1.4. Les voies de communication

Les voies de communication de la Commune sont peu praticables. Les 37 pistes rurales recensées lors des données secondaires totalisantant 256 km sont en mauvais état. Elles sont terre non latéritisées et non compactées et la Commune devrait organiser la population pendant les travaux communautaires ne fût ce que pour le traçage et l'entretien des pistes.

.

Le linéaire du réseau classé de toute la Commune ne fait pas partie du réseau entretenu par l'Office des routes. Le réseau classé doit être entretenu par la Commune aussitôt après le traçage des routes reliant la Commune avec les sites stratégiques.

III.1.4.3. Communication

Dans la commune de Busoni, il n'existe ni bureau postal, ni fax, ni phonie.

III.1.4.4. Patrimoine Culturel, Tourisme et Hotellerie

Le patrimoine culturel constitue l'ensemble des éléments matériels et non matériels qui contribuent à maintenir et à développer l'identité culturelle d'un peuple ou d'une communauté dans le temps et dans l'espace.
Sur le plan culturel, la province Kirundo dont Busoni fait partie est surtout connu à travers le monde par ses célèbres danseurs Intore et les célèbres clubs traditionnels dont le club « Lacs aux oiseaux » qui exhibent des danses folkloriques très variées et très connu du public burundais.
Une grande richesse est également observée au niveau de la poésie pastorale, des récits épiques, des berceuses, etc.
Le patrimoine culturel de la commune ne renferme ni arts, ni musées, ni sites historiques, ni monuments.
La commune de Busoni ne dispose d'aucune infrastructure touristique et hôtelière.

III.1.5. Le réseau des services

La Commune Busoni n'a ni Poste ni Banque ni société d'Assurance. Le tourisme et l'hôtellerie sont quasi- inexistants et le transport en commun n'est pas organisé. On observe cependant un type de transport non structuré par taxis vélos et motos. Le commerce n'est pas développé et toute la Commune est équipée d'un marché non aménagé de type traditionnel. Les déplacements des personnes et le transport des marchandises dans la commune Busoni sont assurés par des moyens empruntant les voies terrestres et lacustres.
Les moyens de transport les plus usuels sont le transport par tête, par vélo, par automobile et par barques sur les lacs Cohoha et Rweru. Les moyens de transport par tête et par vélo sont plus courants dans cette commune.

Les produits rencontrés dans les petites boutiques ne sont pas diversifiés. Les produits divers sont achetés au marché central de Kirundo situé à 16 Km de la Commune.

Le chômage au sein de la population active touche surtout les jeunes. En effet, la commune de Busoni est dépourvue d'unités économiques à même de pourvoir en emplois les populations

environnantes. Aussi, la population s'inquiète-t-elle de ne pas avoir d'emploi rémunérateur, car pour elle, il s'agit d'une main-d'œuvre disponible mais non utilisée, alors que la pauvreté bas son plein.

III.1.6. Le secteur énergétique

III.1.6.1. Energie électrique

La province de Kirundo souffre d'un problème énergétique sévère.
La commune de Busoni n'est pas approvisionnée en énergie hydro-électrique.

III.1.6.2. Les énergies alternatives

Tous les centres de santé sont alimentés par l'énergie solaire.
On recense également six privés qui ont installé dans leurs maisons de l'énergie solaire dont le poste frontalier de Marembo.

III.1.6.3. Les combustibles ligneux

Les combustibles ligneux constituent la principale forme d'énergie domestique utilisée en milieu rural. Il s'agit principalement du bois de chauffe et du charbon de bois.

En l'absence d'enquêtes spécifiques, l'évaluation de la consommation du bois de chauffe et du charbon de bois est malaisée mais peut être considérée importante et grandissant face aux traditions alimentaires et culinaires, un faible recours aux hydrocarbures pour lesquels le pays n'est pas producteur et une utilisation marginale de l'électricité au niveau domestique.

La couverture de ces besoins énergétiques vitaux pour une population croissante explique la déforestation visible dans les zones les plus peuplées et exige des solutions à long terme.
La distance occasionnée par les déplacements pour la recherche du bois des lieux de consommation montre l'ampleur du problème de déboisement quand on sait qu'autrefois le ramassage du bois mort se faisait autour des habitations. La rareté du bois a provoqué l'utilisation des tiges mortes de maïs, de sorgho et du manioc comme substitution pour le chauffage.

La fabrication du charbon de bois a accentué la dégradation du couvert végétal de la province. Même les espèces d'essences protégées sont menacées de disparition.
Les prix sont fonction de la qualité de combustible, des lieux de vente et de la période. En effet, sur les marchés ruraux, le bois de chauffe et le charbon de bois coûtent moins cher en saison sèche et en saison des pluies. Par contre ce même combustible peut coûter deux voire trois fois plus cher durant ces mêmes périodes en ville.

La dégradation du couvert végétal de la province est devenue une préoccupation des autorités politiques et administratives. Plusieurs mesures prises ces derniers temps tendent à protéger la province contre le déboisement intensif :

- Pratique de reboisement par la mise en place des comités de reboisement et de surveillance de feu de brousse ;

- Interdiction de couper le bois vert.

La politique de reboisement ne peut se faire que par un important projet de reboisement rural et de diversification des activités économiques (introduction de nouvelles activités génératrices de revenus) en milieu rural dans un programme de développement local et participatif.

III.1.7. Analyse des intervenants dans la commune

III.1.7.1. Les associations et groupements oeuvrant dans la commune

III.1.7.1.1. Coopératives

Dans la commune de Busoni, on retrouve une seule coopérative non fonctionnelle.

III.1.7.1.2. Associations

Les associations d'auto développement sont au nombre de 66 ayant des activités tournées vers :

- 3 : Agriculture
- 5 : Elevage
- 3 : Pêche
- 1 : Artisanat
- 51 : mixtes (agri et élevage)
- 16 : Activités de service

III.1.7.2. Les intervenants externes à la commune

Les intervenants qui collaborent avec la Commune sont nombreux et dans des domaines également variés. Les acteurs que l'on rencontre dans la Commune n'ont pas de cadre de concertation qui leur permettrait de travailler en synergie.

Tableau 35 : Intervenants externes à la Commune

Acteurs	**Domaine d'intervention**
C.R.S	Agriculture et elevage
PRASAB	Agriculture et elevage
Action Agro- Allemande	- Consolidation de la paix - Pistes
G.V.C	Eau et assainissement
H.C.R	Rapatriement
C.T.B	Eau et assainissement
PRADECS	Construction des infrastructures communautaires et appui au vulnérables

III.1.8. Les finances communales

III.1.8.1.Les principales sources de recettes et postes de dépenses

Tableau n° 36 : Recettes de la commune au cours des cinq dernières années

Rublique	Années				
	2004	2005	2006	2007	2008
Taxe sur la propriété	4 254 950	4 447 433	8 407 440	11 837 650	11 354 207
Taxes rémunératoires et patrimoniales	10 499 923	9 662 334	17 925 842	14 303 545	13 477 590
Taxes sur les activités commerciales	29 273 490	22 295 020	24 002 970	28 251 950	22 441 100
Services commerciaux	26 584 820	19 542 860	17 008 800	22 192 920	15 429 910
Activités artisanales et industrielles	74 000	348 000	348 000	1 522 800	192 600
Total	70 687 183	56 295 647	67 693 052	78 108 865	62 895 407

Tableau n° 37 : Dépenses communales pour les cinq dernières années

Lignes budgétaires	Années				
	2004	2005	2006	2007	2008
Dépenses de fonctionnement :					
Matières et fournitures consommables	4 501 690	4 463 340	4 169 710	5 396 920	2 901 360
Autres services consommés	13 775 745	8 086 494	14 072 140	16 492 659	15 391 474
Charges et pertes divers	17 665 914	20 762 382	17 185 915	21 754 936	5 816 785
Frais du personnel	13 832 724	14 059 559	20 171 237	21 295 143	15 102 397
Sous – toal	49 776 073	47 371 775	55 599 002	64 939 658	39 212 016
Dépenses d'investissement	20 911 110	9 622 659	3 104 100	9 888 500	12 065 650
Toal	70 687 183	56 994 434	58 703 102	74 828 158	51 277 666

IV. Analyse de la problèmatique du développement de la commune : des potentialités et des contraintes au développement

IV.1. Rappel des atouts et potentialités de la commune

La commune Busoni dispose d'une multitude des potentialités pouvant jouer un rôle très important dans son développement s'ils sont bien rentabilisés. Les principaux atouts tels que identifiés par les participants aux différents ateliers (zonaux et communal) d'élaboration du PCDC sont les suivants :

IV.1.1. Une population jeune et laborieuse et aujourd'hui paisible:

La commune de Busoni est très peuplée. Cette population représente d'énormes potentialités du circuit économique en tant que main-d'œuvre, producteurs et consommateurs. Cette population jeune et laborieuse pourrait s'ouvrir aux innovations moyennant une bonne organisation de sa formation. C'est grâce au dynamisme de la population que des écoles ont été construites sur certaines collines sans devoir attendre la contribution des bailleurs ou tout au moins en ne demandant aux contribuables extérieurs que des matériaux importés. On compte sur l'apport de population pour réaliser tous les projets de développement soit par le biais des associations soit individuellement.

- Les ressortissants pourraient être mobilisés pour le développement de la Commune notamment en sollicitant leur expertise dans l'élaboration des projets, apport technique dans l'exécution des projets, ainsi que leur participation dans la mobilisation des fonds.

IV.1.2. Des ressources naturelles variées

- **i) Le sable, moellon et argile** : c'est un matériel indispensable pour les constructions, l'aménagement et la réhabilitation de toutes les infrastructures socioéconomiques. Ils pourront être fournis localement par la population ou par la Commune ou du moins pourraient être obtenus à un prix relativement bas.
- **ii) Les lacs tels que le Cohoha et le Rweru:** ce sont des sites touristique qui, s'il était exploité, pourrait contribuer au développement du tourisme.

IV.2. Rappel des contraintes et problèmes de la commune

L'analyse et la classification des contraintes et problèmes ont été faites par les représentants de la population au cours de l'atelier de la synthèse communale et l' ordre de priorité retenu a été le suivant :

- **i) Le faible niveau de scolarisation et faible qualité de l'enseignement :**

Comme signalé en supra, les écoles primaires sont insuffisantes et celles qui existent sont inégalement réparties dans les zones. La Commune n'a pas d'écoles maternelles ni d'école professionnelle ou de métiers. Les enseignants sont en nombre insuffisant et certaines écoles sont pénalisées par leur enclavement et le manque de home pour enseignants. Les collèges communaux qui existent sont à étendre pour répondre aux effectifs sans cesse

croissants. Des élèves abandonnent leurs études à cause de la disette ou de la pauvreté des ménages qui s'accroît d'année en année. Les effectifs dans les classes sont nombreux et certaines classes sont sur le point de s'écrouler. Les enfants parcourent une longue distance et certains d'entre eux doivent traverser des rivières des fois en débordement. Il n'existe aucun système d'encadrement ni de récupération des déperditions scolaires.

- **ii) Un faible accès aux soins de santé :**

Les médicaments coûtent très chers. Le personnel médical est insuffisant et les femmes enceintes accouchent au domicile suite à l'insuffisance de CDS. Certaines localités sont très éloignées des CDS, la population a du mal à se faire soigner et partant les décès à domicile sont encore nombreux. Les moyens de secours sont limités car les CDS n'ont pas d'ambulance. Les CDS ont une capacité d'hospitalisation très limitée ; de plus ils n'acceptent plus les CAM.

- **iii) La faiblesse du niveau de production agricole :**

L'exiguïté des terres empêche la pratique de la rotation des cultures dans un contexte d'exploitation des terres peu rationnelle. Les aléas climatiques et la disparition du cheptel amenuisent les rendements agricoles. Le sol n'est pas protégé contre l'érosion car les vulgarisateurs agricoles sont en nombre insuffisant. Toute la Commune n'a qu'un seul technicien vétérinaire qui ne peut pas couvrir toutes les collines. Les produits phytosanitaires et vétérinaires ne sont pas disponibles et sont achetés à un prix exorbitant.

- **iv) La mauvaise qualité de l'habitat :**

Les ménages sont très pauvres et le faible pouvoir d'achat de la population ne lui permet pas de se procurer une toiture en tuiles ou tôles. La commune a beaucoup de vulnérables incapables de se construire une maison. Les conséquences sont énormes : certains vulnérables logent dans des maisons en chaumes ou dans des cabanes exposés à tous les aléas (le froid, la pluie, les vols, les attaques nocturnes,…). Les maisons en paille sont perméables à la pluie et les conditions d'hygiène y sont également précaires.

- **v) Le manque d'emplois :**

Les activités économiques non agricoles ne sont pas développées et la Commune a un important effectif de main-d'œuvre non utilisée. Les jeunes qui abandonnent l'école en cours de cycle ne sont pas encadrés. Les métiers ne sont pas diversifiés dans la Commune : il n'existe pas d'unités de transformation des produits locaux comme l'argile , dont la transformation exigerait la création d'une école professionnelle. Les cas de vols dans les champs et dans les ménages deviennent réguliers à cause de cette population en âge actif mais inoccupée.

- **vi) Une répartition inéquitable des infrastructures communautaires :**

Certaines localités sont privilégiées en infrastructures par rapport aux autres. Certaines infrastructures ont été érigées sur des collines qui ne leur étaient pas destinées au départ, il s'agit vraisemblablement des cas de détournement de projets. La Commune ne dispose à ce jour d'aucun système d'assistance aux populations vulnérables.

- **vii) La faible praticabilité des voies d'accès** :

Les routes et pistes sont peu praticables et la communication n'est pas aisée. Certaines pistes qui relient les collines entre elles ne sont pas tracées. La Commune n'a pas de moyens pour entretenir le réseau classé et l'Office des routes n'assure que le traçage. La population éprouve des difficultés de communication liées au transport des marchandises, au secours des personnes nécessiteuses, à la circulation des acteurs divers disposés à appuyer la Commune, mais qui ne peuvent accéder à certaines collines,…

- **viii) L'insuffisance d'eau propre** :

Les réservoirs d'eau sont mal placés et desservent une petite partie de la population. La commune souffre d'un manque des sources d'eau. Certaines sources ont tari et d'autres ne sont pas entretenues. La majeure partie de la population consomme l'eau des rivières. Des sources d'eau ne sont pas aménagées tandis que d'autres sont à réhabiliter

- **x) Les difficultés d'accès de la population au raccordement électrique** :

L'électricité est disponible sur le marché mais le faible pouvoir d'achat des ménages ne permet pas à la population de se payer le raccordement, la location du compteur électrique étant excessivement chère. Les habitants des milieux non électrifiés sont exclus de l'exercice d'activités génératrices de revenus nécessitant de l'électricité.

- **xi) Le faible niveau de développement des activités commerciales :**

La Commune accuse un manque criant d'unités de transformation alimentaire. L'argile n'est pas transformée. Dans la zone Gatare il y'a un particulier qui a initié la plantation de la canne à sucre, mais l'augmentation du tonnage nécessiterait l'installation d'une sucrerie. La Commune n'a pas de marché moderne

Après avoir analysé les causes et les effets des problèmes retenus par la construction des arbres à problèmes et des arbres à objectif, une analyse approfondie pouvant mettre en évidence des perspectives de développement qui pourraient générer des projets / programmes en réponse à ces principaux défis a été amorcé.

V. Orientation stratégiques et vision de la commune

V.1. Rappel des orientations stratégiques de développement du Pays.

Le Burundi ne travaille pas en vase clos. Il doit s'adapter aux lignes tracées par les autres nations dans le développement. C'est ainsi que les orientations stratégiques du Burundi sont établies en référence aux Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD). Les objectifs du milliaire ainsi que leurs objectifs spécifiques sont donnés dans le tableau suivant :

Tableau 38 : Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD)

Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD)	**Objectifs spécifiques**
Réduire l'extrême pauvreté et la faim	Réduire à moitié la population vivant en dessous du un dollar par jour
	Réduire à moitié la population mal- nourrie
Assurer l'Education primaire pour tous	Augmenter le taux de scolarisation jusqu'à 100%
Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes	Augmenter le ratio fille/garçons jusqu'à 1 dans le primaire
Réduire la mortalité infantile	Réduire des 2/3 la mortalité infantile
Améliorer la santé maternelle	Réduire des ¾ les décès maternels
Combattre le VIH/SIDA	Stopper la propagation
	Inverser les tendances et réduire la prévalence de 6%/an
Assurer un environnement durable	Réduire de moitié la population sans accès à l'eau potable
Mettre en place un partenariat mondial pour le développement	Mettre en place un partenariat mondial pour le développement

La planification de chaque commune devra suivre les politiques tracées par le pays c'est notamment le Cadre Stratégique de Croissance Economique et de Réduction de la Pauvreté (CSLP) qui retient quatre axes stratégiques de développement, à savoir :

Les axes du CSLP

1. Amélioration de la gouvernance et de la sécurité
2. Promotion d'une croissance économique durable et équitable :
   - ❖ Développement des secteurs porteurs de croissance : agriculture, élevage, environnement et pêche
   - ❖ Augmentation des opportunités d'emploi en faveur des pauvres
   - ❖ Développement des infrastructures d'appui à la production
3. Développement du capital humain :
   - ❖ Santé
   - ❖ Education
   - ❖ Eau potable
   - ❖ Appui aux vulnérables
   - ❖

4. Lutte contre le SIDA
   - ❖ Prévention de la transmission
   - ❖ Prise en charge des personnes infectées
   - ❖ Réduction des impacts sur les personnes affectées par le SIDA

C'est ainsi que la commune Vumbi a construit une vision répondant à ces politiques de référence

V.2. Vision de la commune

Après plusieurs propositions de visions, une vision consensuelle de la Commune énoncée comme suit :

Busoni, Commune où la population à accès aux soins de santé, le taux de scolarisation élevé, habitant décent avec production suffisante et sécurité alimentaire assurée.

Les participants ont émis cette vision dans le souhait de voir leur commune y arrive après l'exécution des projets contenus dans le PCDC. Ainsi la commune serait entrain de contribuer au développement de tout le pays.

V.3. Formulation des orientations stratégiques de développement de la commune

Les orientations stratégiques de développement de la Commune sont des axes de développement **;** orientations (les préoccupations majeures de développement) exprimées par la population et les acteurs en termes d'objectifs globaux de développement. Elles servent de référence à l'orientation du programme d'actions de la Commune. Les réflexions thématiques qui ont vu la participation des membres de l'équipe de planification, des services techniques déconcentrés, des membres du CCDC et de la Société Civile ont permis d'analyser dans leur globalité et de manière approfondie, les contours des secteurs d'intervention dans le but d'induire des changements positifs. Ainsi 5 groupes thématiques correspondant à 5 orientations stratégiques ont été constitués :

1. Bonne gouvernance, justice, droits de l'homme et paix sociale
2. Agri- élevage et environnement
3. Activités économiques non agricoles
4. Education, Santé et lutte contre le VIH/SIDA
5. Infrastructures socio-économiques

Lors du diagnostic communal, on s'est inspiré des orientations stratégiques de la Commune pour identifier un certain nombre de projets. Dans cette perspective, les participants ont procédé à un choix raisonné pour ne retenir que les projets réalistes et réalisables. Ils ont dès lors retenu les sept projets suivants :

i) Promotion des Droits de l'homme, la cohésion sociale et la bonne Gouvernance
ii) Amélioration des conditions d'accès aux soins de santé, à l'hygiène et à l'habitat décent
iii) Lutte contre le VIH/SIDA
iv) Amélioration de la production agricole
v) Diversification des opportunités commerciales
vi) Amélioration de l'accès à la scolarisation
vii) Amélioration des infrastructures socioéconomiques

A partir de cette formulation des orientations stratégiques du développement de la Commune, une formulation des projets, des résultats et actions à mener pour résoudre les problèmes identifiés à la base a été réalisée :

V.4. Formulation des résultats et actions à mener en fonction des projets identifies

Tableau n° 39 : Résultats et actions correspondant aux projets retenus

Problème identifié	Projet	Résultats	Actions à mener
1.Mauvaise gouvernance locale	**Promotion des Droits de l'homme, la cohésion sociale et la bonne Gouvernance**	Les Droits de l'Homme sont connus et respectés	Former la population sur les lois usuelles (former les représentants de la population)
			Renforcer les capacités de la population et des structures locales sur les mécanismes de lutte contre la corruption
			Renforcer les capacités des populations locales en matière des Droits de l'homme (magistrats administration, corps de police…)
		Un cadre de concertation entre la population et l'administration est institutionnalisé pour renforcer la cohésion sociale	Organiser les activités socioculturelles de la jeunesse
			Multiplier les rencontres entre les populations et les responsables administratifs à la base
			Sensibiliser la population sur les valeurs positives traditionnelles
		La commune est dotée des compétences locales et gestion transparence	Organiser les séances de formation/sensibilisation sur la planification à l'endroit des responsables locaux
			Mettre en place des mécanismes de transparence pour la prise de décisions et exécution de projets

Problème identifié	**Projet**	Résultats	Actions à mener
Forte prévalence du VIH/SIDA	**Lutte contre le VIH/SIDA**	Prévention de la transmission du VIH/SIDA est renforcée	Renforcer les activités de prévention et de lutte contre le SIDA dans les structures sanitaires
			Rendre disponibles les préservatifs
			Rendre disponibles les médicaments contre les maladies opportunistes et les antirétroviraux et suivre biologiquement les PVVS
		La prise en charge globale des patients infectées ou affectés par le VIH/SIDA est assurée	Former le personnel de santé sur la prise en charge communautaire
			Créer et appuyer les clubs stop Sida dans les écoles
		Le renforcement des capacités institutionnelles est assuré	Appuyer les structures de prise en charge des OEV et autres groupes vulnérables
Accès difficile aux soins de santé	**Amélioration de l'accès aux soins de santé, à l'hygiène et un habitat décent**	L'accès aux soins de santé est assuré	Construire et étendre les CDS
			Améliorer les conditions de vie et de travail du personnel soignant: salaire et home
		Les capacités des communautés de l'éducation sanitaire sont renforcées	Organiser et former les relais communautaires de santé
			Appuyer les promotions de santé dans les écoles
			Sensibiliser les communautés sur les soins de santé primaires/pharmacies communautaires, tradi praticiens, sage femmes,…
			Intensifier les séances d'IEC (santé reproductive, hygiène,SIDA…)
		L'Accès de la population à un habitat décent est facilité	Appuyer les vulnérables dans la construction de leurs maisons
			Créer et encadrer des associations de fabrication des matériaux locaux de construction
			Appuyer la population sur le système d'épargne et de crédit
			Appuyer techniquement et financièrement les artisans (menuiserie, briqueterie et four tunnel et particulièrement les lauréats des écoles des métiers
		Accès à l'eau potable	Réhabilitation et Aménagement des adductions et des sources d'eau

Problème identifié	Projet	Résultats	Actions à mener
Faible production agricole	**Amélioration de la production agropastorale et protection de l'environnement**	Les exploitations agricoles rationnellement gérées	Pratiquer l'intégration de l'agriculture et de l'élevage
			Rendre disponible la fumure minérale
			Appuyer les Associations/Groupements agro- pastoraux à l'accès au crédit
			Aménager les bassins versants
			Aménager les marais
		La disponibilité des semences de qualité, des produits phytosanitaires et du matériel est assurée	Multiplier les semences sélectionnées
			Rendre disponibles les produits vétérinaires
			Rendre disponibles les produits phytosanitaires
			Réhabiliter et construire les centre semenciers et les hangars communautaires de stockage
			Renforcer les capacités du personnel d'encadrement agricole et des Associations de production agricole
		Les techniques culturales modernes sont vulgarisées	Appuyer le personnel d'encadrement à l'acquisition des moyens de travail
			Protéger et restaurer les boisements
			Mener une étude et construire les bacs de retenu des eaux pluviales
		L'environnement est protégé	Collecter et traiter les eaux de toiture dans les écoles et centres de santé
Faible scolarisation	**Amélioration de l'accès à la scolarisation**	Infrastructures scolaires ont augmenté	Agrandir les écoles
			Réhabiliter les écoles
			Construire les écoles
			Construire les écoles maternelles près de écoles primaires

Problème identifié	Projet	Résultats	Actions à mener
Le prix du café très dérisoire, Habitat indécent, le commerce non développé et manque d'industries et manque d'emplois	**Diversification des opportunités commerciales et réhabilitation des pistes rurales**	Les capacités des opérateurs sont renforcées	Renforcer les activités des opérateurs
			Appuyer les structures des commerçants en Association
			Organiser l'intermédiation entre opérateurs et les IMF
			Mener une étude sur les opportunités et leurs impacts environnementaux
			Implanter les unités de transformation
			Renforcer les capacités des opérateurs dans le secteur non agricole
		L'opérationnalité des Associations est assurée	Identifier et analyser leurs capacités
			Organiser des formations dans les domaines identifiés
		Les produits sont écoulés dans les centres de négoce adaptés	Construire un centre de négoce moderne
			Equiper les centres de négoce en matériels de conservation des denrées périssables
		Le café est vendu à un prix rémunérateur et concurrentiel	Appuyer la structuration des Caféiculteurs en association pour mieux défendre leurs intérêts
			Assurer l'intermédiation pour la recherche du marché
			Garantir la qualité du café
		Accessibilté des pistes rurales en bonne état	Réhabilitation et traçage des pistes rurales

VI. PLANIFICATION FINANCIERE ET DUREE DES PROJETS

Tableau n°40 : Analyse thématique des problèmes liés à l'éducation

Problèmes identifiés	objectif	Actions à mener	Localisation	IOV	Coût en milliers de Fbu	contribution			Calendrier				
						Population	Admin.	Bailleurs	1	2	3	4	5
Faible taux de scolarisation, peu d'enseignants ainsi que homes pour enseignants	Améliorer l'accès à la scolarisation	Construire les écoles primaires et secondaires	Rugarama Nangona Cimbogo (Gasenyi) Gasave Higiro Jeri Rusarasi Muvyuko Gatare Rutabo Mugobe Nyakizu Munyinya Karambo Buringa Muyange Kagege	15 écoles primaires construit	1 260 000	30 000	10 000	860 000		315000	315 000	315 000	315000
		Construire les écoles secondaires	Coco Nyagisozi Coco Rurira Coco Munazi Coco Kibonde	4 collèges communaux construits	480 000	12 000	4 000	464 000	120 000	120 000	120 000	120 000	

		Agrandir les écoles primaires	Nyabisindu Kiravumba Runyinya Muyange Nyagisozi Muhembuzi Ruyaga Murambi II	8 écoles agrandies (3 salles de classes / écoles)	240 000	6 000	2 000	232 000	120 000	60 000	30 000	30 000	
		Réhabiliter les écoles primaires	Muhembuzi Sigu Rurara Mukerwa Muhuzu Rurira Murambi II	7 écoles réhabitées	140 000	3 000	1000	135 000	100 000	20 000	20 000		
		Réhabilter les collèges communaux	L.P.C Busoni (7 classes) Coco Marembo (3 classes)	2 collèges réhabilités	100 000	2 000	700	97 300		70 000	30 000		
		Améliorer les conditions de travail des enseignants	Toutes les écoles	Fonds dépensés pour motiver les enseignants	360 000		30 000	330 000	36 000	81 000	81 000	81 000	81 000

		Construire des homes pour enseignants	Rusarasi Nyagisozi Muhembuzi Muyange Gitete Rurende Gatemere Vyanzo Cabakabura Runyinya Coco Nyagisozi Coco Kabanga Coco kibonde Coco Rurira Coco Munazi Coco Kiravumba L.P.C Busoni Murore	17 homes construits	340 000	8000	5000	327 000		140 000	100 000	100 000	
		Construire un Centre d'enseignement des métiers	Rurira	1 CEM construit et fonctionnel	300 000	7000	4000	289 000		300 000			
		Créer un fond communal de prise en charge des nouveaux enseignants	A la commune	La somme octroyée aux enseignants	460 000		5000	455 000		115 000	115 000	115 00	115 000
		Organiser des séances de recyclage pour les enseignants	Sur toutes les écoles	Nombre de séances organisés et le nombre d'enseignant bénéficiaires	PM				PM	PM	PM	PM	PM
		Réhabiliter le centre d'enseignement des métiers	Rusarasi	Le centre d'enseignement Rusarasi réhabilité	55 000	1000	600	53 400		55 000			
		Equiper toutes les écoles	Toutes les écoles	Le nombre d'équipement disponible	1 800 000			1 800 000		900 000	300 000	300 000	300 000
		Appuyer les OEV dans leur scolarisation	Toutes les écoles	Nombre d'indigents appuyés (80%)	PM				PM	PM	PM	PM	PM

N.B : Pour mémoire pour les coûts et calendriers

Tableau n°41 : Analyse thématique des problèmes liés à la santé

Problèmes identifiés	Objectif	Actions à mener	Localisation	I.O.V	Coût en millier de Fbu	contribution			Calendrier				
						population	Admini.	bailleurs	1	2	3	4	5
Faible accès aux soins de santé	Améliorer les conditions d'accès aux soins de santé	Construire et équiper les CDS	Rugando Murambi	2 CDS construits	660 000	19 800	13 200	627 000		330 000	330 000		
		Construire et équiper un hôpital	Rusarasi	Hôpital construit et équipé	1 200 000	36000	24000	1 140 00		800 000	400 000		
		Améliorer les conditions de vie et de travail du personnel soignant : salaire et home	Commune	Les conditions de travail nettement améliorées	180 000		15 000	165 000		45000	45000	45000	45000
		Renforcer les capacités du personnel soignant en organisant des séances de recyclages.	Toutes les structures sanitaires	Nombre de séances organisées et le nombre des membres du personnel soignant bénéficiaire	PM				PM	PM	PM	PM	PM
		Introduire une mutuelle communautaire	Commune	60% de la commune Busoni sont membre de cette mutuelle	PM				PM	PM	PM	PM	PM
		Assurer la gratuité des soins de tous les vulnérables	Commune	80% des indigents sont soignés	PM				PM	PM	PM	PM	PM
		Organiser et former les relais communautaires de santé	Toutes les Collines	Nombre de séances organisées et le nombre de relais de santé formés	50 000					12 500	12 500	12 500	12500
		Appuyer les activités de promotions de la santé dans les écoles	Toutes les écoles	Nombre d'activités organisées	50 000					12 500	12 500	12 500	12 500

Problèmes identifiés	Objectif	Actions à mener	Localisation	I.O.V	Coût en millier de Fbu	contribution			Calendrier				
						population	Admini.	bailleurs	1	2	3	4	5
		Sensibiliser les communautés sur les soins de santé primaires/pharmacies communautaires, tradi praticiens, sage femmes,...	Toutes les collines	4 séances sont organisées/ an	80 000		8000	72 000		20 000	20 000	20 000	20 000
		Intensifier les séances de communication pour le changement de comportement (santé reproductive, hygiène, SIDA...)	Toute la commune	4Séances d'IEC/ an	80 000		8000	72 000		20000	20000	20000	20000

Tableau n°42 : Analyse thématique des problèmes liés au VIH/SIDA

Problèmes identifiés	Objectif	Actions à mener	Localisation	I.O.V	Coût en milliers de fbu	Contribution			Calendrier				
						Population	Admin .	Bailleur	1	2	3	4	5
Le nombre de personnes atteintes du VIH/SIDA augmente sans cesse et les malades sont stigmatisés et discriminés	Lutte contre les impacts du VIH/SIDA	Renforcer les activités de prévention et de lutte contre le SIDA pour le changement de comportement chez les groupes à risques	Groupes à risques	Nombre de groupes à risques touchés	PM	PM	PM	PM	PM	PM	PM	PM	PM
		Rendre disponibles les préservatifs	CDS et lieux publics	Nombre de préservatifs distribués	30 000			30 000	6000	10000	6000	6000	6000
		Renforcer les activités de prévention et de lutte contre le SIDA dans les structures sanitaires	Structures sanitaires	Nombre de bénéficiaires	PM				PM	PM	PM	PM	PM
		Rendre disponibles les médicaments contre les maladies opportunistes et les antirétroviraux et suivre biologiquement les PVVS	Structures sanitaires	Nombre de patients assistés par les médicaments	PM				PM	PM	PM	PM	PM
		Former le personnel de santé sur la prise en charge communautaire	Tous les CDS	Nombre de séances organisées en faveur du personnel	PM				PM	PM	PM	PM	PM

		Créer et appuyer les clubs stop Sida dans les écoles	Toutes les écoles secondaires	4 clubs créés et appuyés dans les écoles	32 000			32 000		8000	8000	8000	8000
		Augmenter les activités génératrices de revenus en faveurs des PV V S	Toute la commune	Nombre d'AGR créés et financées	300000			300000		75000	75000	75000	75000
		Appuyer les structures de prise en charge des OEV et autres groupes vulnérables	Toute la commune	Nombre structures et OEV prises en chargés	1000000			1000000		250000	250000	250000	250000
		Organiser des séances de sensibilisation en faveur de la communauté sur la sauvegarde des intérêts des OEV	Toutes les collines	4 séances organisées/an.	80000		8000	72 000		20000	20000	20000	20000

N.B : Pour mémoire pour les coûts et calendriers

Tableau no 43 : Analyse thématique des problèmes liés à l'eau potable et à l'assainissement du milieu

Problèmes identifiés	Objectif	Actions à mener	Localisation	I.O.V	Coût en millier de fbu	Contibution			calendrier				
						Population	Admin.	Bailleur	1	2	3	4	5
Manque d'eau potable et d'hygiène	Approvisionner la commune en eau potable et améliorer les conditions d'hygiène	Construire les réseaux d'adduction d'eau	1.Kagirasoni-Gatemere-Murore 2.Nyamuko-Rurira-Kididiri-Kabanga 3. Rugarama-Gisenyi Marembo-Murambi	3 réseaux d'adduction eau construits	1080000	32400	21600	1026000		360000	360000	360000	
		Allonger les réseaux d'eaux	Nyagisozi –CDS Sigu	Un réseau d'eau allongé	PM	PM	PM	PM	PM	PM	PM	PM	PM
		Réhabiliter les réseaux d'eau	1.Buhasa-Gatare-Gatete-Gasenyi 2. Buhasa- Nyagisozi-Gatare 3.Kigomero-Gacamiro-Murore 4. Kigomero-Rusarasi 5.Kigomero-Rutabo 6. Rugoma-Bunyare 7. Rugoma-Renga-Nyarunazi 8. Kararire-Nyarunazi 9. Nyabugeni-Kigoma	9 réseaux d'adduction d'eau réhabilités	PM				PM	PM	PM	PM	PM
		Réhabiliter les sources aménagées	Mukerwa 16 Murore 20 Nyagisozi 4 Gisenyi 2	42 sources d'eau réhabilitées	26880	806.4	537.6	25 536		26880			
		Construire les points d'eau	Mukerwa 11 Murore 11 Nyagisozi 2 Gisenyi 1	25 points d'eau construits	25000	750	500	23 750		25000			

		Réhabiliter les puits	Mukerwa 3 Gatare 8 Nyagisozi 4 Gisenyi 20	35 puits réhabilités	10500	315	210	9975		10500			
		Construire les puits	Mukerwa 1 Gatare 16 Nyagisozi 6 Gisenyi 24	47 puits construits	37600	1128	752	35720		37600			
		Construire des nouveaux systèmes de collecte des eaux pluviales	Sigu (CDS) E.P Ruganda E.P.Murambi E.P Rurende E.P.Kididiri E.P Kiravumba E.P Runyinya	7 nouveaux systèmes de collecte d'eau construits	120000	4200	2800	133000	70000	70000	70000		
		Construire des latrines dans les lieux publics et dans les ménages	Toute la commune	80% des ménages disposent des latrines et tous les lieux publics ont des latrines	PM	PM	PM	PM	PM	PM	PM	PM	PM

		Donner les dallettes aux vulnérables pour la construction de toilettes modernes	Toute la commune pour les vulnérables	Nombre de dallettes distribués aux vulnérables	PM	PM	PM	PM	PM	PM	PM	PM	PM
		Organiser des séances de sensibilisation sur les règles d'hygiène en faveur de la population	Toute la commune	4 séances sont organisées/ an	80 000		8000	72 000		20 000	20 000	20 000	20 000
		Redynamiser les comités d'eau	Tous les points d'eau	Nombre de comités fonctionnels	PM	PM	PM	PM	PM	PM	PM	PM	PM

N.B : Pour mémoire pour les coûts et calendriers

Tableau n° 44 : Analyse thématique des problèmes liés à l'habitat de la population

Problèmes identifiés	Objectif	Actions à mener	Localisation	I.O.V	Coût en millier de franc bu	Contribution			Calendrier				
						Population	Admini.	Bailleur	1	2	3	4	5
Habitat indécent	Améliorer la qualité de l'habitat	Disponibiliser les couvertures à bas prix	Toutes les collines	Au moins 80 % de la population ont un habitat décent	500000	40 000	25 000	435 000	100 000	100000	100000	100000	100000
		Octroi des couvertures (tôles et tuiles) aux vulnérables	Toutes les collines	90 % des vulnérables sont appuyés	500000/maison	PM	PM	PM	PM	PM	PM	PM	PM
		Sensibiliser la population sur le bien fondé de se regrouper en association afin de s'entraider dans la fabrication des tuiles et des briques	Toutes les collines	16 associations sont créées et appuyées	8000			8000		2000	2000	2000	2000
		Appuyer les associations déjà existantes	Toutes les collines	Nombre d'associations appuyées	PM	PM	PM	PM	PM	PM	PM	PM	PM
		Promouvoir le regroupement en village	Toutes les collines	Beaucoup de gens vivent en villages	2000000	60000	40 000	1900000		500000	500000	500000	500000

N.B : Pour mémoire pour les coûts et calendriers

Tableau n° 45 : Analyse thématique des problèmes liés l'agri- élevage et à l'environnement

Problèmes identifiés	Objectif	Action à mener	Localisation	I.O.V	Coût en millier de FBU	Calendrier			Calendrier				
						Population	Admini.	Bailleur	1	2	3	4	5
Faible production	Accroître la production	Disponibiliser les semences sélectionnés et à temps : riz, haricot, arachide, pomme de terre, boutures de manioc, colocase, boutures de bananiers, maïs	Toute la Commune	6 tonnes de riz, 20 tonnes de haricot, 50 tonnes d'arachide, 800 tonnes de pomme de terre, 8.100.000 boutures de manioc, 320.000 vitro plants de colocase, 160.000 boutures de bananiers et 100 tonnes de maïs disponibilisés	1.000.000	30000	20 000	950 000	50000	237 500	237 500	237 500	237 500
		Disponibiliser les intrants agricoles	Toute la Commune	5 hangars construits, équipés et fonctionnels	250.000	7500	5000	237 500		100 000	50 000	50 000	50 000
		Disponibiliser les plants de palmiers à huile	Zone : Gisenyi, Nyagisozi, Gatare	400.000 plants disponibilisés	6.000	360		5640		1500	1500	1500	1500
		Disponibiliser les semences résistants à la sécheresse : patate douce, tourne sol, ibisunzu	Toute la commune	410 hectares plantés, 21 tonnes de tourne sol disponibilisés, 160.000 plants plantés	PM	PM	PM	PM	PM	PM	PM	PM	PM
		Disponibiliser les arbres fruitiers	Toute la commune	320.000 plants d'arbres fruitiers disponibilisés	64.000	1920	1280	60 800	12800	12800	12800	12800	12800

		Disponibiliser les semences des légumineuses	Toute la commune	50 kilogrammes disponibilisés	50			50		26	8	8	8
		Repeupler le cheptel de qualité : vache, chèvre, porc, poule, mouton	Toutes les zones	4000 vaches,10.000 chèvres, 1000 porcs, 1000poules, 2000 moutons	1.411.000	42 330	28220	1 340450		352 750	352 750	352 750	352 750
		Construire des pharmacies ou des magasins d'aliments pour le bétail	Toute la commune	5 maisons construites, équipées et fonctionnelles	250.000	7500	5000	237 500		100 000	50 000	50 000	50 000
		Organiser les séances de formation	Toute la commune	3 séances de formation organisées/an	60 000			60 000		15 000	15 000	15 000	15 000

Problèmes identifiés	Objectif	Action à mener	Localisation	I.O.V	Coût (en millier de franc bu)	Calendrier			Calendrier				
						Population	Admini.	Bailleur	1	2	3	4	5
L'environnement n'est pas protégé	Protéger l'environnement	Organiser les séances de formation/ sensibilisation pour la protection de l'environnement	Toutes les zones	4 séances de formation/sensibilisation par an sont organisées	80.000			80 000		20000	20 000	20000	20000
		Planter les arbres sur toutes les montagnes de la commune	Toutes les collines	300 hectares couverts d'arbres	PM				PM	PM	PM	PM	PM
		Tracer les courbes de niveau	Toute la commune	32000 Km par l'an tracés	PM				PM	PM	PM	PM	PM
		Disponibiliser les arbres agro-forestiers	Toute la commune	1.600.000 plants d'arbres agro-forestiers disponibilisés	1.600.000	48 000	32 000	1520 000		400 000	400 000	400 000	400 000
		Drainer les marais de façon moderne	Tous les marais de la commune	700 ha de marais sont aménagés	14 000 000	420 000	280 000	13300 000		3500000	3500000	3500000	3500000
		Protéger les lacs	Rweru,Cohoha,Kanzigiri	50 mètres d'espace vert à compter à partir du rive du lac jusqu' à l'espace cultivable respectés	50 000		1500	48 500		12500	12500	12500	12500

N.B : Pour mémoire pour certains coûts et calendriers

Tableau n°46: Analyse thématique des problèmes liés au mauvais état des pistes rurales

Problèmes identifiés	Objectif	Action à mener	Localisation	I.O.V	Coûts (en millier de franc bu)	Calendrier			Calendrier				
						population	Admini.	Bailleur	1	2	3	4	5
Mauvais état des pistes	Rendre accessible les voies de communication (les pistes)	réhabiliter les pistes et ponts	*Nyarunazi-Rusarasi-Murore-Kabanga-Nyagisozi-Gatare-Gatete-Gasenyi. * Rusarasi-Gatare	80 km réhabilités 10 km réhabilités	1 600 000 200 000			1 600000 200 000	1 600000 200 000				

N.B : Pour mémoire pour les coûts et calendrier

Tableau n° 47: Analyse thématique des problèmes liés à la gouvernance

Problèmes identifiés	Objectif	Actions à mener	Localisation	I.O.V	Coût (en millier de franc bu)	Contribution			Calendrier				
						Population	Admini.	Bailleur	1	2	3	4	5
Mauvaise gouvernance	Asseoir une bonne gouvernance	Multiplier les dialogues, les consultations et vulgariser les lois tant au niveau de la population qu'au niveau de l'administration	Toutes les collines	3 d'ateliers de sensibilisation sont organisés/zone et par an en raison de 25 personnes par colline	100 000			100 000		25000	25000	25000	25000
		Doter le tribunal de résidence des moyens de déplacements et des juges compétents	Le tribunal de résidence Busoni	Le tribunal de résidence est doté d'un véhicule	40 000			40 000		40 000			
		Punir les auteurs de l'injustice	Toutes les collines	Nombre de personnes punies	PM	PM	PM	PM	PM	PM	PM	PM	PM
		Lutter contre l'impunité	Toutes les collines	Nombre de personnes punies	PM	PM	PM	PM	PM	PM	PM	PM	PM
		Punir sévèrement les corrupteurs et ceux qui se laissent corrompre	Toutes les collines	Nombre de personnes punies	PM	PM	PM	PM	PM	PM	PM	PM	PM
		Prendre en charge les femmes victimes des violences (prise en charge sociale, médicale et judiciaire)	Toutes les collines	Nombre d'enfant et des femmes prises en charge	PM	PM	PM	PM	PM	PM	PM	PM	PM
		Clarifier la loi sur le viol dans le code pénal	Toutes les collines	La loi réprimant le viol est clairement définie dans le code pénal	PM	PM	PM	PM	PM	PM	PM	PM	PM
		Vulgariser la loi sur le code de personne et de la famille	Toutes les collines	Toute la population est informée sur ses droits et ses devoirs	PM	PM	PM	PM	PM	PM	PM	PM	PM

		Renforcer les capacités des agents de la Commune sur la gestion des ressources communales	Toute la commune	Les agents communaux sont formés	PM				PM	PM	PM	PM	PM

N.B : Pour mémoire pour certains coûts et calendriers

Tableau n° 48: Analyse thématique des problèmes liés à l'économie

Problèmes identifiés	Objectif	Actions à mener	Localisation	I.O.V	Coûts (en millier de franc bu)	Contribution			Calendrier				
						Population	Admini.	Bailleur	1	2	3	4	5
Economie précaire	Redynamiser l'économie	Construire un marché moderne	-Nyarunazi en zone Mukerwa -Gatare	2 marchés moderne construits	2 400 000	72 000	48 000	2280000		1200000	1200000		
		Electrifier la commune Busoni :	-Tronçons : * Nyarunazi-Rusarasi-Gatare *Rusarasi-Murore-Kabanga-Nyagisozi *Gisenyi-Marembo-Gasenyi	Les 3 tronçons sont électrifiés (environ 44 km)	1 716 000	51 480	34 320	1 630 200		429000	429000	429000	429000
		Construire gare routière	Nyarunazi	Gare routière construite	PM	PM	PM	PM	PM	PM	PM	PM	PM
		Installer les petites unités de transformation	Toute la commune	Les unités de transformation installées	PM	PM	PM	PM	PM	PM	PM	PM	PM

N.B : Pour mémoire pour certains coûts et calendriers

Tableau n° 49 : Analyse thématique des problèmes sociaux (Cohabitation pacifique et réintégration des sinistrés)

Problèmes identifiés	Objectif	Actions à mener	Localisation	I.O.V	Coûts en millier de fbu	Contribution			Calendrier				
						Population	Admini.	Bailleur	1	2	3	4	5
Dégradation des relations sociales	Renforcement de la cohésion sociale	Sensibiliser à la solidarité nationale	Toutes les collines	3 ateliers de sensibilisation organisés/ an	100 000			100 000		25000	25000	25000	25000
		Réintégrer les enfants de la rue dans leurs familles et prendre en charge ceux qui n'en n'ont pas.	Toute la commune	Au moins 1000 enfants ont réintégré leurs familles et 800 sont sont pris en charge	1 500000			1500000	150 000	337500	337500	337500	337500
		Appuyer les enfants vulnérables dans la scolarisation	Toute la commune	Au moins 1000 enfants vurnélables sont appuyés dans la scolarisation	1000 000			1000 000	50 000	237500	237500	237500	237500
		Sensibiliser les femmes libres afin qu'elles se regroupent en associations et les appuyer en leurs initiant les activités génératrices de revenus	Tous les centres	Au moins 5 associations sont d'associations crées et appuyées	100 000		20 000	80 000	5000	23750	23750	23750	23750
		Faire des appuis psycho-social aux personnes traumatisées.	Toutes les collines	100 personnes sont appuyées	50 000			50 000	5000	11250	11250	11250	11250

Tableau n°50: Analyse thématique des problèmes liés aux sports et à la culture

Problèmes identifiés	Objectif	Actions à mener	Localisation	I.O.V	Coûts (en millier de franc bu)	Contribution			Calendrier				
						Population	Admini.	Bailleur	1	2	3	4	5
Le secteur de la culture et des sports n'est pas soutenu	redynamiser le secteur de la culture et des sports	- disponibiliser le matériel sportif	Toutes les collines	La quantité du matériel disponible	PM	PM	PM	PM	PM	PM	PM	PM	PM
		- construire les terrains de jeux	Toutes les zones	5 terrains de jeux sont construits	75.000	2250	1500	71250		75 000			
		- réhabiliter les terrains de jeu qui existent	Toutes les zones	Nombre de terrains de jeu réhabilités	25.000	750	500	23750	25 000				
		- construire la tribune d'honneur	Niveau communal	1 tribune est construite	20.000	600	400	19000		19000			
		-multiplier les rencontres sportives	Toutes les collines	50 rencontres sportives organisées	15 000			15000		3750	3750	3750	3750
		- rendre fonctionnel le centre jeune	Chef lieu de la commune	1 centre jeune fonctionnel	15.000			15000	15000				
		- construire et équiper une salle de lecture et d'animations culturelles	Au niveau communal	1 salle construit et équipée	200.000	6000	4000	190 000		200 000			
		- appuyer les groupes d'animations traditionnelles	Toutes les collines (à partir des sous-collines)	5 groupes d'animations sont appuyées	5000			5000	200	1200	1200	1200	1200

N.B : Pour mémoire pour certains coûts et calendriers

VII. Mécanisme de mise en oeuvre, de suivi- évaluation et d'actualisation du PCDC

VII.1. La mise en oeuvre du PCDC

Le Plan communal de développement communautaire se veut un ensemble cohérent de programmes visant à introduire des changements positifs dans la vie de la commune en tenant compte des réalités et des intérêts locaux des aspirations des populations.
Son élaboration implique un changement de mentalité différent de celui des approches dirigistes classiques et fait appel à un dialogue permanent et à un recentrage des objectifs et des stratégies chaque fois que de besoin. Les communautés à la base avec l'appui de leurs partenaires doivent être associés dans l'élaboration du PCDC depuis la phase d'identification jusqu'à celle du suivi évaluation. Un PCDC doit se donner les moyens d'atteindre cet objectif sans lequel ces changements pourront être atteints. Le PCDC doit être annuellement revisité pour évaluer son niveau de réalisation et redéfinir les nouvelles priorités de la population.
Elle respecte deux phase :

VII.1.1. Phase organisationnelle

L'élaboration du Plan Communal de Développement Communautaire est une prescription de la loi. Elle traduit la volonté du Gouvernement de rendre effective la politique décentralisation exprimée à travers la promulgation de la Loi Communale de Mars 2005.
La loi donne à la commune les prérogatives d'élaborer son plan de développement communautaire et de veiller à son exécution en harmonie avec les orientations nationales.
En son article 39, la loi communale institue un conseil communal de développement communautaire, organe consultatif chargé d'apporter une expertise technique aux autorités communales lors de la préparation du programme de développement communautaire et de toute autre question touchant le développement de la commune.
A l'article 40 de la loi précitée, il est dit « L'administrateur communal transmet au conseil communal un rapport trimestriel sur l'état d'avancement du plan communal de développement communautaire. »
Enfin l'Ordonnance Ministérielle n°530/10182/CAB du 31/12/2007 portant création, organisation et fonctionnement des Comités Collinaires, communaux et Provinciaux de développement communautaire, reconnaît que la planification fondée sur l'approche participative des communautés à la base constitue le moteur du développement.
Cette ordonnance détermine le nombre de membres des CDC et détermine les misions confiées à ces structures de développement communautaires.

VII.1.2. Phase opérationnelle

La mise en œuvre du PCDC est assurée par la population à travers l'Administrateur communal, le Conseil Communal, les Comités de développement communautaires collinaires et communal, sans oublier les structures techniques déconcentrées qui apportent leurs expertises techniques
L'Administrateur communal, le Conseil Communal et les CDC sont des structures que la loi communale donne un rôle capital dans la mise en œuvre du PCDC.

VII.2. Evaluation finançière de la stratégie de mise en oeuvre et du suivi- évaluation du plan

Après l'étape de mobilisation des fonds pour la mise en œuvre du PCDC la transparence dans la gestion de ces fonds et le suivi rigoureux de la stratégie prise pour la bonne exécution du projet sont indispensable. Une évaluation financière réelle des activités prévues dans cette stratégie s'impose avant le démarrage des projets du PCDC. Comme nous l'avons vu les coûts ne seront pas seulement des projets, il y a beaucoup d'autres activités notamment la vulgarisation du PCDC qu'il faut tenir en compte. Sans oublier les spécialistes qui peuvent intervenir dans certaines études ou séances d'évaluations.

VII.3. Suivi- évaluation du plan

Le suivi est un examen permanent ou périodique de mise en œuvre du programme d'actions
L'évaluation permet d'apprécier les effets et les impacts du programme. Elle se fonde sur une comparaison des données recueillies en prévision et en réalisation
Le suivi évaluation permet d'assurer la bonne gestion du plan et la réorientation des actions le cas échéant.

Les communautés à la base doivent être associées dans le suivi- l'évaluation de la mise en œuvre du PCDC qui doit être fait annuellement. L'évaluation a une valeur pédagogique dans ce sens qu'elle s'inscrit dans le cadre de la responsabilisation et de l'appropriation du Plan Communal de développement communautaire.

La commune, appuyée par les structures techniques déconcentrées doit pouvoir élaborer un plan de suivi évaluation du PCDC. Etant donné que la réactualisation du PCDC doit être annuelle, le plan de suivi évaluation doit prévoir les mécanismes et les ressources nécessaires à la conduite de cette activité.